Rencontre du réseau des Espaces Valléens

Cordon/Chamonix – les 6 & 7 juin 2019

Compte rendu

Sommaire

RELEVÉ DE DÉCISION....2
OBJECTIFS DE CETTE RENCONTRE....2
UN AN D'ANIMATION DU RÉSEAU ESPACES VALLÉENS ! 2
LES ACTUALITÉS DU RÉSEAU….....2
LES ACTUALITÉS DES PARTENAIRES....2
QUESTIONS SUR DES AXES STRATÉGIQUES, ACTIONS, DÉMARCHES DES ESPACES VALLEENS....2
LES GROUPES THEMATIQUES :
Partage des outils crées, échanges et mutualisation....2
Bilan et perspectives 2019-2020....2
FOCUS SUR NOS HÔTES… 2
LES ESPACES VALLÉENS PAYS DU MONT-BLANC & VALLÉE DE CHAMONIX-MONT-BLANC....2
LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES ALPES DU SUD ET DU NORD :
Table ronde avec intervention d'experts....2
RÉFLEXION PROSPECTIVE SUR LA SUITE DU DISPOSITIF ESPACES VALLÉENS :
World café....2
ÉVALUATION DE LA RENCONTRE....2
LES PARTICIPANTS....2

Un grand merci à nos hôtes, les territoires du Pays du Mont-Blanc et de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc pour leur accueil et pour nous avoir offert un aperçu de la richesse de leur Pays d'Art et d'Histoire…

RELEVÉ DE DÉCISION

LES GROUPES THÉMATIQUES

- La dynamique Groupes thématiques se poursuit. Le groupe Lisibilité des fonds et des dispositifs financiers a finalisé ses objectifs et ses productions. Il n'est pas donc pas reconduit en 2019 Le travail de veille est maintenu, principalement par Sandrine Guillé, pour actualiser les données sur la plateforme. Les chefs de projets sont invités à participer, chacun à leur niveau, à ce travail de veille sur les dispositifs financiers susceptibles d'intéresser d'autres territoires. Les 4 autres groupes thématiques souhaitent poursuivre leurs travaux avec un accompagnement de l'AMO et 4 nouveaux groupes sont également proposés.

PROCHAINES REUNIONS

- La prochaine réunion du réseau est envisagée à l'automne 2019. Les dates et lieux seront étudiés par le comité de suivi mi-juillet.

- Il parait pertinent de programmer la prochaine rencontre des élus après les élections municipales (fin juin 2020 probablement) afin d'éviter les contraintes de la période de réserve et de sensibiliser les nouveaux élus au dispositif Espaces Valléens dès leur prise de fonctions.

SUITE DU DISPOSITF ESPACES VALLEENS

- La démarche d'évaluation et d'approche prospective est en cours au sein du comité de massif et du POIA. Elle est alimentée par les travaux des chefs de projets Espaces Valléens, notamment du groupe de travail Actualisation enrichis par la séquence de travail du 7 juin au Majestic. Les mois prochains seront centrés sur cette question de la suite du dispositif.

- Afin d'enrichir l'évaluation engagée à l'échelle des chefs de projets, trois sondages en ligne seront à diffuser entre le 20 juin 2019 et le 19 juillet 2019 auprès des acteurs du territoire : les élus, les équipes techniques et les porteurs de projet et bénéficiaires du programme Espaces Valléens.

OBJECTIFS DE CETTE RENCONTRE

- Échanger des actualités et des informations au sein du réseau
- Partager les productions des groupes et favoriser la mutualisation/transfert des outils
- Travailler de manière prospective sur la suite du programme Espaces Valléens en vue d'un retour aux financeurs
- S'approprier et renforcer le processus d'évaluation
- S'enrichir de l'apport d'experts
- Favoriser la cohésion et le partage entre les chefs de projet

UN AN D'ANIMATION DU RÉSEAU ESPACES VALLÉENS !

Le séminaire s'est ouvert sur un clin d'œil rétrospectif en rappelant la densité de cette année partagée ensemble :

- Un réseau dynamique et productif : avec 2 rencontres organisées en 2018 et 5 groupes de travail actifs, dont les productions seront présentées dans ce séminaire.

- Une plateforme collaborative pour capitaliser, mutualiser et échanger autour du programme Espaces Valléens et du réseau.

- La participation des partenaires Régions mais aussi des Départements aux séminaires du réseau.

- Une journée de réflexion et de partage d'expérience à destination des élus et des directeurs de structure qui a rassemblé une centaine de personnes à Ancelle.

- Un comité de suivi présent engagé, constitué du CGET, des Régions et de deux chefs de projets référents des Espaces Valléens.

- Une équipe AMO motivée et ravie de partager ces temps de production et d'animation à vos côtés !

Nathalie Fort et Delphine Rey ont ensuite exprimé leur plaisir d'accueillir, sur leurs territoires respectifs Pays du Mont-Blanc et Vallée de Chamonix-Mont-Blanc, ce séminaire de 2 jours.

- Retour sur la Journée de réflexion et de partage d'expérience à destination des élus et des directeurs de structure d'Ancelle

Cette 1ère édition avec les élus s'est révélée très intéressante. Elle a permis de présenter la dynamique du réseau et de distribuer la plaquette *Retour d'expériences – Programmation 2015-2020*, issue des travaux du groupe Actualisation du programme.

Les participants ont également été invités à réfléchir ensemble autour de 4 thématiques pour nourrir la réflexion sur la suite du programme.

Cette journée était l'occasion, à mi-programme, d'avoir un retour des élus référents. Beaucoup d'entre eux ont plébiscité une suite à donner, ainsi qu'une interpellation assez forte pour travailler davantage le lien stations / vallées. Il a été souligné également l'importance de l'ingénierie de projet sur ces programmes.

Le compte-rendu de cette journée ainsi que les diaporamas projetés sont accessibles sur la plateforme.

LES ACTUALITÉS DU RÉSEAU….

FONCTIONNEMENT ESPACES VALLÉENS

Oisans : Finances : Enfin la Comcom a perçu les premières subventions FEDER, près de 82 000 € !

Luberon-Lure : Dispositif technique d'animation EV FEDER – remontées des dépenses : résultats provisoires du contrôle de l'opération POIA (acompte n°1 et n°2).

Briançonnais : Après la loi NOTRe puis la Loi Montagne, le Briançonnais est constitué de 3 Offices de Tourisme. Les réflexions consistent aujourd'hui en la structuration des collaborations entre ces trois Offices de Tourisme.

SAISONNIERS

Guillestrois-Queyras : Outil numérique pour les saisonniers : Développement de l'outil numérique de mise en relation des recruteurs. Entreprises avec les saisonniers « Esprits saison-jobs ». Ouverture à l'échelle du Massif Alpin ? Bientôt un module « logements saisonniers ».

Valmorel-Vallées d'Aigueblanche : Rénovation d'un foyer logement pour les saisonniers de 80 logements à Valmorel (menuiseries, isolation).

COMMUNICATION PROMOTION

Tarentaise : Événementiel : Lancement du guide du routard Tarentaise/Vanoise le 17 juin !

Sisteronais-Buech : Gastronomie : Fête de l'agneau le 25 mai 2019. Présentation du savoir-faire local auprès des visiteurs.

Vercors : Marque de destination « Inspiration Vercors » : Ancrer la marque en interne via les socio-professionnels. Labellisation des socio-pro via une plateforme en juin 2019.

Champsaur Valgaudemar : Fin de l'opération « Structuration d'un accueil touristique de qualité pour valoriser le patrimoine culturel et naturel du territoire ». Plusieurs actions : Développement d'un parc d'affichage dynamique, mise en place de format, d'une stratégie digitale, d'un site web de destination…

Alpes d'Azur : Projet EV « promotion communication », lancement à l'automne 2019. Financement : 80 % sur 3 ans FEDER et Région SUD. Recrutement d'un chargé de promotion, mise en œuvre d'un plan marketing.

Luberon-Lure : Livret 32 pages de présentation des opérations EV. Travailler sur un livret de 32 pages de présentation du programme EV Luberon Lure et des actions financées par axe stratégique afin de montrer la plus-value du programme sur le territoire (impacts, retombées économiques et touristiques).

Valmorel-Vallées d'Aigueblanche : Réflexion sur le déploiement de la marque VALMOREL (marque de destination) sur l'ensemble du territoire et déclinaison sur les 5 pôles touristiques majeurs. Appropriation par les acteurs et les élus et stratégie de communication.

AMÉNAGEMENT ACCUEIL

Voir le Verdon en grand ! : Requalification Point Sublime : permis déposé en juillet. Travail sur l'aménagement Maison de site.

MOBILITÉ

Maurienne Galibier : Faire des services de mobilités un réel « plus » touristique. Communiquer sur l'offre

Valmorel-Vallées d'Aigueblanche : Suite à l'élaboration d'un schéma directeur, réflexion sur la mise en œuvre des préconisations : priorisation, réflexion sur la compétence, action test sur les transports en commun, autopartages…

Pays du Mont-Blanc : Structuration de l'offre existante

Voir le Verdon en grand ! : Réflexion avec la Région SUD pour pérenniser la ligne estivale Castellane-La Palud desservant les spots de randonnée.

Pays des Écrins : Lancement d'un système d'infos en temps réel dans les navettes et aux arrêts. Lancement d'une consultation autostop organisé => Mobilité durable.

Chartreuse : « Lauréat » Appel à projet Vélo et Territoires ADEME. Lancement d'un schéma directeur du vélo en 2019.

ITINÉRANCE

Voir le Verdon en grand ! : Inauguration du GR de Pays Artuby le 14 septembre 2019.

Tinée Vésubie Nice Côte d'Azur : Lancement d'un projet d'itinérance en VTTAE. Le projet itinérance en VTTAE entre Auron et Nice démarre avec la mission de maîtrise d'œuvre de l'étude sur la commercialisation. Echéance 2020 !

Sisteronais-Buech : Itinérance Vélo à assistance électrique, étude d'aménagement.

Belledonne : Sortie du nouveau et 1er topoguide du GR® 738 de la Haute Traversés de Belledonne (127 km/11 000m dénivelés cumulés). Ce GR est sélectionné au prochain concours national : « Le GR® préféré des Français » (parmi 8 candidats).

Arvan Villards Saint-Jean de Maurienne : Diversification de l'hébergement : création d'un gîte communal. Itinérance : Tour des Aiguilles d'Arves.

Pays des Ecrins : Travail avec le Parc national des Ecrins pour un Tour du Pays des Ecrins avec valorisation via Géotrek.

PNR Préalpes d'Azur : Finalisation du schéma d'itinérance. Lancement d'un grand itinéraire à pied, du Verdon à la Méditerranée (5 étapes).

ENVIRONNEMENT

Guillestrois-Queyras : Glissement de terrain du Pas de l'Ours : Les travaux avancent ! Reprises des travaux de création d'une nouvelle route au printemps 2019. Dans le cadre des mesures compensatoires, une voie verte sera créée entre Aiguilles et Abriès : bonne nouvelle !

Ventoux : Enquête publique sur le projet de charte du PNR du Mont-Ventoux du 13 mai au 14 juin 2019.

Valmorel-Vallées d'Aigueblanche : Lancement d'un observatoire environnemental du domaine skiable de Valmorel : faune, flore, eau.

BIODIVERSITÉ

Sisteronais-Buech : Etude de faisabilité d'un sentier de biodiversité et création d'un centre aromatique (Vallée de Jabron). Lancement d'une étude de réintroduction du bouquetin dans le Massif des Mauges.

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Tarentaise : Mise en œuvre des itinéraires VAE. Groupement de commande à 5 communautés de communes et marché à 5 lots. Lancement de la mission le 5 juin 2019.

Oisans : Inauguration de la voie verte de l'Oisans le 22 juin 2019.

Riviera Française : Amorce d'une dynamique sur le VTT et notamment l'Enduro. Demande des socio-pro et associations pour faire émerger une destination.

Tinée Vésubie Nice Côte d'Azur : Un recrutement APN en cours. J'attends avec impatience l'arrivée d'une nouvelle chargée de mission APN/EV d'ici juillet.

Buëch Dévoluy : Structuration de l'offre de randonnée : recrutement d'un chargé de mission dédié pour 18 mois. Remise à niveau des équipements et du réseau d'itinéraires. Définition des actions de valorisation et des outils de pérennisation.

Guillestrois-Queyras : Nouveau topo de randonnée des PR de l'EV. Lancement printemps 2019. Topoguide édité par la FFRP et distribué au niveau national : 41 promenades et randos « Le Queyras et le Guillestrois… à pied ».

Sisteronais-Buech : Inauguration de la via ferrata Familia le 22 juin 2019. Aménagement adapté pour les enfants.

Ventoux : Finalisation de l'étude sur les stations du Mont-Ventoux : proposition d'une stratégie de développement de restructuration et de positionnement.

Luberon-Lure : Espace VTT Provence Luberon Lure : Contribuer à une diversification complémentaire des activités touristiques durables en s'appuyant sur le développement maîtrisé du VTT et la construction d'une destination VTT labélisées et regroupée en « Espace VTT Provence Luberon Lure ».

Arvan Villards Saint-Jean de Maurienne : Création de 2 espaces Pumptrack en lien avec la stratégie stations

VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

Vallée de Chamonix-Mont-Blanc : Création de belvédères d'observation du patrimoine naturel. Mobiliers validés. Lancement de la réalisation des mobiliers par le prestataire début juin 2019. Objectifs : installation à l'automne 2019 et printemps 2020.

Alpes d'Azur : Projet Inter Espaces Valléens – LPO PACA « En vol pour un tourisme ornithologique ! » fini ! 😊. Formation à l'ornithologie des acteurs du territoire, sortie de descriptifs randos ornithologiques, développement de « refuges LPO », carte promotionnelle de l'Action sortie, à disposition auprès de Anne-Claire Rollois.

Ventoux : Site emblématique : Finalisation des études de maîtrise d'œuvre et d'incidences environnementales au projet de réhabilitation du sommet du Mont-Ventoux.

Valmorel-Vallées d'Aigueblanche : Création d'un sentier d'interprétation sur les paravalanches de Cellier. Site pionniers RTM de lutte contre les

avalanches. Inauguration le 27 juin 2019.

Alpes d'Azur : Lancement de la candidature « Réserve internationale Ciel étoilé », en partenariat avec le PNR Préalpes d'Azur, le Parc national Mercantour et la Communauté de communes Alpes d'Azur. Ce projet va permettre la mise en œuvre d'un plan d'action en faveur de la biodiversité nocturne.

VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL & TERROIR

Vallée de Chamonix-Mont-Blanc : Action inter Espaces Valléens : Élaboration du dossier de candidature au label « Pays d'Art et d'Histoire » en 4 ans : 2017-2018 : EV CCPMB / 2019-2020 : EV CCVCMB. Dépôt du dossier en septembre 2020.

Pays du Mont-Blanc : Valorisation du patrimoine culturel « En route vers un Pays d'Art et d'Histoire », 2ème édition du carnet de rendez-vous, sortie le 4 juin 2019. Arrivée du chargé de mission PAA 2019-2019.

Sisteronais-Buech : Aménagement du sentier de découverte du centre ancien de Sisteron au départ de la base nature et loisirs.

Vercors : Développement de l'offre patrimoniale. Dans le cadre de la xxx création de 4 nouvelles actions pour renforcer le maillage de l'offre touristique : 1/valorisation de l'ancienne voie du train ; 2/construction de 2 belvédères ; 3/ sentier artistique ; 4/ un point de vue remarquable.

Ventoux : Le « Jardin singulier » a ouvert ses portes dans l'ancienne maison forestière de St-Léger du Ventoux : jardin artistique et didactique : jeux de piste, art et nature ; librairie et maison d'édition : lieu d'échanges culturels.

Luberon-Lure : Réflexion en cours sur la réalisation d'un guide des produits et producteurs du Luberon pour 2020. Travailler sur un projet de guide des producteurs et des produits du terroir du Luberon valorisant les produits agricoles locaux de qualité, l'offre alimentaire locale diversifiée, la marque Valeur Parc, etc. ET qui pourra être diffusée largement auprès des prescripteurs touristiques.

LES ACTUALITÉS DES PARTENAIRES

Marie-Claude Peisey-Delclos, coordinatrice de politiques de la montagne
Développement touristique et économique - Commissariat de massif des Alpes

Bilan CIMA à fin 2018 – Point au 6 juin 2019

Projets et actions soutenus 2015 - 2018

- 904 actions soutenues dont 239 en 2018
- Montant total des dépenses : 122,9 M€
- Le taux moyen de financement public est de 46,4 %.

L'axe 2 de la convention : « Accompagner la valorisation économique des ressources »

- Représente 68 % du coût total des opérations financées par la CIMA et **78 % des 239 opérations rattachées à l'année 2018**
- **La mesure 2.4 (plans d'actions des 35 Espaces Valléens) représente 51 % du coût total des opérations 2018**

Nombres et coûts des opérations - par axes et mesures en 2018

AXE 1 - Améliorer l'attractivité des territoires **16 projets pour 6 025 325 €**

Mesure Services 2 projets / Mesure Transport et mobilité 3 projets

Mesure Itinérance Grands sites 11 projets

AXE 2 - Accompagner la valorisation économique des ressources **187 projets pour 25 906 727 €**

Mesure Bois énergie 4 projets / Mesure Bois construction 10 projets

Mesure Agriculture 22 projets

Mesure Diversification touristique 151 projets pour 19 504 798 €

AXE 3 - Accompagner l'adaptation au changement climatique **29 projets pour 4 870 696 €**

Mesure Efficacité énergétique - Énergies renouvelables 3 projets / Mesure Risques naturels 11 projets / Mesure Biodiversité 15 projets

AXE 4 - Développer les coopérations **7 projets pour 1 457 871 €**

FNADT – CIMA : **Autorisations d'engagements 2018 et 2019**

2018 : 4 281 000 €

2019 : 3 991 000 €

Gel budgétaire de 15 % des crédits délégués soit 541 K€

Le préfet coordonnateur de massif a sollicité le commissaire général du CGET afin que les moyens financiers gelés puissent accompagner des projets très structurants du massif des Alpes.

Opérations accompagnées au 6 juin 2019

- **CIRP 5 mars 2019 :** 1 935 703 € engagés

Rappel : 79 dossiers présentés, 70 dossiers validés (8 reports, 1 non retenu) dont **40 validés sur la mesure tourisme 2.4**

- **CIRP 5 juin 2019** : 1 462 539 € engagés

Rappel : 68 dossiers présentés, 59 dossiers validés dont **30 validés sur la mesure tourisme 2.4**

En conclusion : 129 dossiers validés dont 70 sur la mesure tourisme 2.4

Alexandra Boutier, chef de service POIA,
Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional
RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
l'Europe s'engage sur le Massif Alpin
EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Point d'actualité sur le Programme Inter-régional Massif des Alpes 2014-2020 (POIA).

Vos interlocuteurs à la Région :

SERVICE POIA
Alexandra BOUTIER

Coordonnateur des Contrôles
Karine DE GENTILE

5 chargés de mission mobilisés sur l'instruction des dossiers

Sandrine GENTY, référente Espaces Valléens
Clémence GAUCHERAND, référente Espaces Valléens
Catherine BOUDON, référente risques
Carine CAUDRON, référente biodiversité
Christofer DOUCET CARRIERE, référent bois

4 gestionnaires mobilisés sur la certification des dossiers
Mélanie MAREE (en congé maternité jusqu'en octobre)
Sophie HOYET
Driss EL BOUCHIKHI
Cécile LUCIA

ÉTAT DE LA PROGRAMMATION

Bilan des dossiers déposés :

Dépôts 2015	Dépôts 2016	Dépôts 2017	Dépôts 2018	Dépôts 2019
60	162	70	68	0

Bilan des dossiers programmés (avec Assistance technique)

203 dossiers	22,076M€ FEDER	62,8 M€ Coût total
	64,93% de la maquette	92,35% de la maquette

Montant FEDER moyen par dossier : 108 000 €

Programmation en montant FEDER en M€

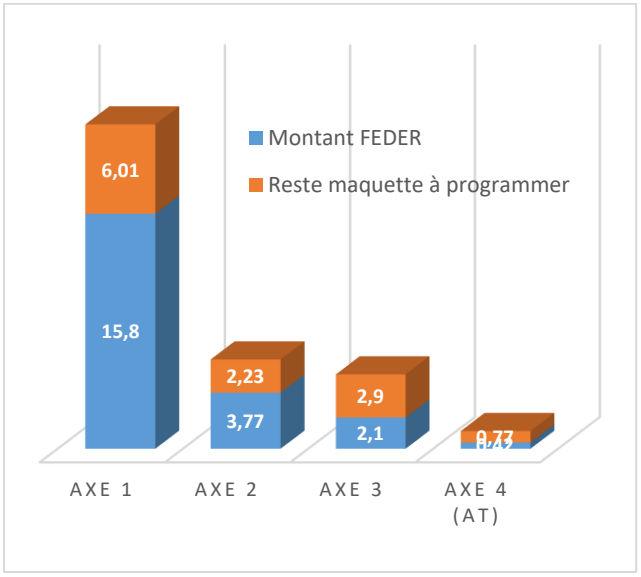

Programmation en coût total éligible en M€

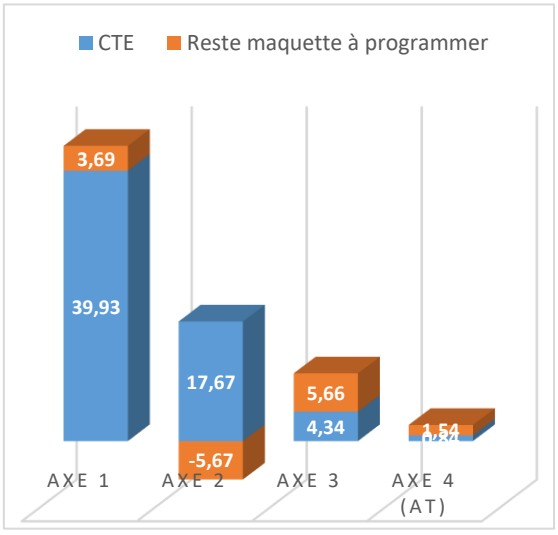

L'axe 1 est le plus dynamique avec 160 dossiers programmés pour 15,8M€ de FEDER

- **Demandes de paiement au 1ier juin 2019**

▪ **115 dossiers certifiés**	▪ **13,74 M€ de dépenses totales**
▪ **Une trentaine de dossiers** en cours de traitement au SPOIA (+AMO)	▪ Estimatif de **2,5M€** de dépenses

- 75 demandes de paiement attendues d'ici la fin de l'année
- Seuil de dépenses à certifier auprès de la Commission européenne d'ici fin 2019 en cumulé (pour éviter le Dégagement d'office) : **17,8M€**

  Cible atteinte à **77%**

État de la certification

- Externalisation de nombreuses demandes de paiement au prestataire (Cabinet Deloitte) : 53 dossiers depuis juin 2018 et encore une vingtaine d'ici cet été.
- Taux d'erreur bas, principales causes de rejets de dépenses :
  - Dépenses de personnel : rejet de primes exceptionnelles ou liée à l'année précédente (hors période éligibilité)
  - Dépenses de déplacement : plafonnement selon barème
- Le service tente de rattraper le retard et de raccourcir les délais de traitement…

Nouveauté 2019 : Dépôt dématérialisé des demandes de paiement

- À compter de 2019, le portail e-Synergie est ouvert pour le dépôt en ligne des demandes de paiement au titre du POIA
- Pour vous aider à déposer en ligne votre demande de paiement, vous pouvez télécharger la notice d'utilisation du portail e-synergie consultable et imprimable sur le site http://europe.maregionsud.fr

Appels à projets 2019

Au vu des dossiers déposés au titre des AAP clôturés au 31 décembre 2018 et de la bonne consommation des dossiers déjà programmés, l'Autorité de Gestion s'interroge sur la possibilité de relancer des appels à projets en 2019.

Un AAP sur l'OS3 dédié à la filière bois sera ouvert début juillet pour un dépôt en Oct/Nov pour 1M€ de FEDER sur cet axe.

L'ouverture d'un AAP supplémentaire avec les reliquats de FEDER et la réaffectation de la réserve de performance est en cours de discussion avec les partenaires quant à l'axe et la priorité à cibler.

Négociations sur le post 2020

- Contexte communautaire :
  - Discussions en cours sur le budget de l'UE : pas encore de budget validé donc pas encore d'enveloppes (mais tendanciellement à la baisse).

- Rapports pays qui ne sont pas suffisamment explicites (avec des points qui restent à éclaircir : mobilité, numérique…).
- Cadre réglementaire non stabilisé.

- Contexte national :

  - Le CGET a lancé une démarche collective nationale qui va guider le contenu des futurs programmes (mise en place de groupes de travail).
  - Pas de visibilité sur l'architecture des autorités de gestion suivant les fonds.

Les interrogations sur le post 2020

- Maintien au niveau français d'une enveloppe dédiée aux programmes interrégionaux (fleuves ou massifs) ?
- Si oui, maintien d'un programme dédié aux Alpes ou un axe interrégional Alpes au sein du Programme Opérationnel Régional FEDER de la Région Sud (POR)
- Détermination avec les partenaires des priorités « massif »
- Démarrage de la réflexion entre les 2 Régions et le CGET…

Rétroplanning d'élaboration du prochain Programme Opérationnel (PO)

CALENDRIER	PHASES D'ELABORATION DU PO
Avril – Août 2019	DIAGNOSTIC
Septembre - Décembre 2019	IDENTIFICATION DES PRIORITES STRATEGIQUES DANS LE RESPECT DU CADRE COMMUNAUTAIRE ET NATIONAL
Décembre 2019	PRESENTATION AU PARTENARIAT REGIONAL (lors du Comité de suivi)
Janvier-Mai 2020	STRUCTURATION DU CONTENU et ATELIERS DE CONSULTATION PARTENARIALE
Juin 2020	PRESENTATION EN COMITE DE SUIVI
Juillet – Décembre 2020	FINALISATION : rédaction du PO sous SFC, envoi de la 1ère version et négociations avec la Commission

Suite à cette présentation des actualités POIA et d'une manière générale, Alexandra Boutier propose de ne pas hésiter à revenir vers Sandrine Genty et elle-même durant cette rencontre ou vers le service POIA pour toute question sur les projets en cours ou déposés.

Alexandra Boutier précise que, compte-tenu du retard dans la mise en œuvre de la programmation et des projets sur l'axe 3 Risques, la réserve de performance sur cet axe a été perdue. Cette réserve de 300 000 € sera à reporter soit sur l'axe 2 - filière Bois, soit sur l'axe 1 - Tourisme-biodiversité. Un appel à candidature devrait être lancé en 2019.

Q : Sur quel axe porte la priorité ?

Alexandra Boutier : La réserve de performance doit être réallouée sur les axes 1 ou 2 car cette somme ne peut être maintenue sur le même axe. Les choix entre ces 2 axes (ou les objectifs spécifiques 1 « Accroitre la découverte estivale

du massif par la valorisation du patrimoine naturel et culturel » ou 2 « Protéger la biodiversité et les continuités écologiques alpines » pour l'axe 1) ne sont pas arrêtés.

Alexandra Boutier précise les modalités d'instruction des dossiers pour les Espaces Valléens dont la somme du montant FEDER de dossiers programmés et demandes à instruire dépasse l'enveloppe de 500 000 € : Le montant maximal de 500 000 € par EV est maintenu. Pour les Espaces Valléens dont les projets déposés entrainent un dépassement de cette enveloppe, un courrier de demande de priorisation des dossiers sera transmis. Le calcul du montant de consommation de l'enveloppe tient compte des sous réalisations avérées sur les projets soldés ou en cours (si avenant à la baisse).

Q : Quels financements pour l'animation Espaces Valléens en 2020 ?

Alexandra Boutier : Pas de financement FEDER prévu pour ces postes d'ingénierie et d'animation en 2020.

Q : Avez-vous des informations sur les dates de passage des dossiers déposés à l'Appel à Projets 2018 en comités de programmation ?

Alexandra Boutier : 68 dossiers ont été déposés sur l'AAP 2018. Il restait en 2019 des dossiers AAP 2017 à instruire. Des dossiers de l'AAP 2018 passeront lors du prochain comité (juillet 2019), notamment les dossiers de l'axe Bois et quelques dossiers Biodiversité ou actions Espaces Valléens. Les partenaires POIA se sont réunis en début d'année pour définir la priorisation des dossiers. Celle-ci est effectuée en fonction de plusieurs éléments :

- Obtention des cofinancements : le plan de financement doit être stabilisé pour son instruction par le POIA et les cofinancements obtenus (a minima lettre d'intention) ;
- Les dates de démarrage des projets ;
- Un équilibre territorial et entre espaces valléens.

Alexandra Boutier propose aux animateurs de se rapprocher de Sandrine Genty pour connaitre les dates de passage de leurs dossiers.

Concernant le post-2020 :

Q : Est-ce que le cadre communautaire a été fixé pour permettre d'identifier les priorités spécifiques ?

Alexandra Boutier : A priori, il ne devrait pas y avoir beaucoup de changement, les projets de règlements fixent d'ores et déjà des grandes lignes, notamment l'enjeu de l'impact du changement climatique.

Q : Si l'économie devient l'axe majeur, les priorités d'investissement peuvent être complétement différentes du tourisme… Quand le saura-t-on ? Quelles sont les échéances ?

Alexandra Boutier : Un premier travail d'identification des priorités au niveau régional/interrégional aura lieu d'ici la fin de l'année et sera stabilisé courant 2020.

Q : Si l'axe spécifique montagne est intégré dans l'axe 5 avec l'urbain, cela change la stratégie territoriale, non ?

R : Les réflexions commencent à peine sur la prochaine programmation…

Didier Le Gall, chef du service Montagne,
Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Actualité du Service Montagne et Massif Alpin :

  - Réorganisation au sein de la Région, le SMMA change de Direction et intègre la Direction de l'Aménagement du Territoire et de la Transition Énergétique toujours au sein de la même DGA Aménagement du Territoire et Développement Durable ;

  - De nouveaux mouvements au sein du SMMA, avec le départ de Muriel Bourguignon qui rejoint le service coopération européenne ; l'arrivée de Sandrine Plagnol qui a en charge les territoires du Champsaur Valgaudemar, du Buech Dévoluy et du Gapençais.

- Stratégie Montagne : elle sera présentée lors de la prochaine assemblée plénière du mois de juin et traduit un travail transversal au sein des différents services de la Région ; cette stratégie met en avant les dispositifs régionaux particuliers à la montagne (dispositifs thématiques / CRET &FRAT / actions risques et agriculture dans le cadre « alpin »), et également les dispositifs mis en œuvre dans les grandes politiques régionales (lycées / transports / CPER / parcs et réserves / Europe / formation et apprentissage / culture / santé / économie / tourisme / numérique) sur le territoire régional alpin. Des perspectives post -2020 y sont formulées. Elle sert mise en ligne sur la plateforme EV, une fois votée.

- SRADDET : l'enquête publique vient de se terminer ; une phase de prise en compte des contributions et des demandes est en cours pour une validation du Schéma lors d'un vote à l'automne.

- Espaces Valléens : sont invités à déposer en toute dernière minute leurs dossiers pour la session d'octobre à la Région ; dossiers priorisés l'année dernière et validés en COPIL.

  Les COPIL EV de l'automne, au-delà de la priorisation des actions pour 2020, pourraient mettre en avant les résultats atteints, voir proposer de futures inaugurations afin de dynamiser le dispositif ; de la même façon, ces temps d'échanges peuvent être mis à profit pour diffuser la plaquette EV auprès des élus des territoires.

Cécile Feyeux, directrice de projets Stations de Montagne
Direction du Tourisme - Région Auvergne-Rhône-Alpes

Sur l'enveloppe régionale de 11 millions d'euros sur délégation Tourisme (les plans d'actions pouvant mobiliser d'autres lignes sectorielles, dédiés à l'accompagnement des 17 Espaces Valléens AURA pour la mise en œuvre des plans d'actions, 5 millions d'euros ont déjà été engagés. Comme déjà abordé, les conventions d'objectifs avec la Région peuvent faire l'objet d'un avenant. C'est l'occasion de revisiter les plans d'actions et de définir les priorités, mais toujours en phase avec les orientations validées par le partenariat de massif lors de la validation des stratégies.

Nous sommes à votre écoute.

Concernant les actualités de la Région AuRA, le plan Montagne s'étoffe d'un nouveau volet avec une aide au transport pour la relance des classes de neige. Ce dispositif sera adopté lors de la commission permanente du 28 juin prochain. Il sera mis en ligne sur la plateforme.

Ce dispositif s'inscrit dans la réponse aux enjeux du renouvellement des clientèles des territoires de montagne en particulier du public jeune.

Cette action fait écho avec le plan Génération Montagne piloté par Auvergne Rhône Alpes Tourisme et les acteurs de la Montagne pour renouveler l'image de la montagne auprès des jeunes et travailler à la construction d'une offre adaptée à cette cible de clientèle à forts enjeux en termes de captation.

Concernant la programmation des dossiers de demande de subventions, 3 commissions permanentes sont prévues sur le dernier trimestre : le 19 septembre, le 18 octobre et le 20 décembre 2019.

Par ailleurs, AuRA tourisme a renforcé son ingénierie sur le pôle Montagne avec l'arrivée de Céline Crouzet en novembre 2018 pour faire écho avec la stratégie régionale de développement touristique, et plus particulièrement sur l'enjeu de la diversification touristique des territoires de Montagne.

Présentation de la stratégie d'AuRA Tourisme structurée autour de 4 enjeux : http://pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com/article/commission-montagne (voir lien pour plus de précision)

1/ La clientèle
2/ Développement de l'offre Montagne toute saison
3/ Promotion
4/ Travail en réseau, synergie et travail collaboratif

AuRA Tourisme se mobilise aux côtés de ses Espaces Valléens en termes d'accompagnement individualisé et aussi pour la mise en réseau de ces territoires sur des journées de partage et d'échanges d'expériences sur des sujets comme le parcours clients, commercialisation des activités.

QUESTIONS SUR DES AXES STRATÉGIQUES, ACTIONS, DÉMARCHES DES ESPACES VALLEENS

- **Quels sont les Espaces Valléens qui ont une action sur l'accès des jeunes à la montagne ?**

Pour cette première question, seul le Massif des Bauges (non représenté lors de ce séminaire) est identifié pour son action en direction des jeunes « Sors en montagne, versant Bauges ».

- **Qui a déjà vécu une visite de contrôle gestion administrative et financière EV ?**

Chartreuse : La visite a permis, entre autres, de s'assurer du bon déroulé de l'opération : « *C'est bien car cela permet de désamorcer s'il y a un dysfonctionnement* ».

Belledonne : Le rendez-vous dure 2 à 3 heures. Si les dossiers sont bien rangés, les projets bien identifiés, la comptabilité au clair ainsi que la publicité, ça roule !

Vercors : La visite portait également sur la capacité à porter la réalité des actions et des livrables. Cela permet de voir si le territoire a la capacité de faire ses actions. La commission a également fait un rappel sur les obligations de publicité.

Oisans : Pour nous, c'était plus que l'élaboration de la candidature.

- *Qui intervient dans le cadre de programme européen transfrontaliers hors POIA*

Riviera Française : des aménagements de la « Route du sel », dans le cadre du programme ALCOTRA, avec la métropole Nice Côte-D'Azur et en lien avec la stratégie EV.

Tinée Vésubie Nice Côte d'Azur : Coordination avec une dizaine de partenaires italiens.

Haut-Chablais : Participe à deux programmes : ALCOTRA et ARTACLIM.

Briançonnais : Plan intégré territorial (PITer) « Hautes Vallées Cœur des Alpes », dans le cadre du programme ALCOTRA : une dizaine de partenaires français et italiens autour de l'innovation, la mobilité, la résilience vis-à-vis des risques naturels. En lien avec la stratégie EV sur le pilier innovation : « *Pour nous, c'est très lié au tourisme* ».

Maurienne Galibier : Dans le cadre du PITer « Haute Vallées Cœur des Alpes », sur le volet valorisation innovante et mise en valeur des entreprises intégré dans la stratégie EV

Guillestrois-Queyras : PITer « Terres Monviso » en lien avec la stratégie EV sur le tourisme et l'attractivité du territoire autour du vélo.

Voir le Verdon en grand ! : s'est lancé dans un projet de coopération avec l'Italie et la Sardaigne autour de la valorisation du patrimoine pastoral (transhumance, itinérance et refuge) qui n'a pas abouti.

Préalpes d'Azur : INTERREG Maritime avec l'Italie : valorisation du patrimoine romain et favoriser l'accessibilité des publics.

Pays du Mont-Blanc & Vallée de Chamonix-Mont-Blanc : Coopération transfrontalière avec la Suisse et l'Italie sur de multiples projets (Espaces Mont-Blanc, changement climatique, itinérance, schéma d'interprétation des patrimoine naturels, valorisation des châteaux).

La vallée de Chamonix-Mont-Blanc collabore également sur des projets UNESCO avec ces voisins transfrontaliers dont un paysage culturel en lien avec le Pays d'Art et d'Histoire.

- Qui a déjà réalisé une démarche structurée autour du parcours client ?

Champsaur Valgaudemar : Dans le cadre du projet d'Espace Valléen, accompagnement par un BE sur le marketing et la mise en place des opérations par rapport à l'identification client et le process d'achat.

L'Oisans : Création de places de marché à l'échelle du territoire avec un retour plutôt moyen « *Il y a un long travail de fond* ». Réalisation également d'une stratégie de marque de territoire hors du cadre EV.

Alpes d'Azur : Plan d'action marketing dans le cadre de la stratégie EV, phase étude finie avec identification de clientèle cible et des moyens pour les atteindre.

Vallée Chamonix-Mont-Blanc : C'est l'Office de tourisme qui pilote ce type d'actions en concertation avec la stratégie EV.

LES GROUPES THEMATIQUES

Partage des outils crées, échanges et mutualisation

OBJECTIFS :

Aider à une meilleure appropriation des productions et outils de travail réalisés au sein de chaque groupe thématique / définir la poursuite à donner à ces groupes.

TECHNIQUE D'ANIMATION ET DE MOBILISATION

Retours sur les outils présentés et suggestion d'amélioration

✖ Développer avec des outils pratiques de mise en œuvre de l'animation (exemples concrets : retroplanning, tableau reporting...)

✖ Des supports visuels, qui peuvent être affichés dans le bureau, partagés avec des collègues
✖ Des outils qui peuvent aider à prendre du recul, à ne pas se laisser déborder

La carte-mentale
-Besoin de réfléchir soi-même à la question de l'animation pour se l'approprier
-Format difficile à utiliser
-Très concret
-Besoin de mettre en perspective avec des cas concrets

Le mémento
-Bon aide-mémoire, à consulter avant une réunion, avant un atelier
-Des principes essentiels, qu'on connait tous mais qu'on suit rarement
-Très visuel

✖ Compléter ce mémento par un doc qui précise les outils auxquels on peut faire appel pour chaque item (ex : tour de table pour se présenter / comment définir la durée d'une réunion...)

Le Pad / le tableur
Info PNR : la fédé propose une formation « accompagnement porteur de projet/animation » et une méthodologie « fabrique de projet »

✖ Continuer à alimenter le tableau + Préciser, décrire les méthodes d'animation citées dans le tableau
-Avoir un lien ou des fiches qui décrivent les techniques

La formation
-Essentielle pour se mettre en situation, et aborder la question de la posture

✖ Plusieurs personnes intéressées en plus des réponses au sondage (6 en tout : Charles, Sandra, Soline, Agathe et Claire + une

✖ Illustrer tout ce travail par un pitch vidéo ?

Besoins complémentaires identifiés :

Besoin d'approfondir la gestion de situations et/ou de publics spécifiques

- Gestion des conflits en réunion : discordes et désaccords / identifier et gérer les opposants au projet
- Outils pour les réunions avec les élus : pas toujours facile de leur rappeler les règles, de permettre à chacun de s'exprimer et témoigner, de les garder concentrés (toujours sur leur portable...)
- Développer l'approche par la CNV (Communication Non Violente)

Repréciser le rôle et la posture de l'animateur

- Neutralité de l'animateur
- Les limites de l'animation : aide à la décision ≠ manipulation ou orientation des débats

Outils d'animation en non présentiel

- Outils permettant de solliciter les acteurs sans forcément passer par le mode « réunion »
- Outils numériques / outils de collaboration à distance

Quelles suites ?

À définir au sein du groupe :

- Constitution du groupe, évolutions ? *Est-ce que les membres actuels souhaitent continuer / intégration de nouveaux membres ?*
- À partir des retours formulés lors des ateliers tournants : *qu'est-ce que l'on retient ? Amélioration sur les outils existants / nouveaux outils à mettre en place ??*

LISIBILITÉ DES FONDS ET DES DISPOSITIFS FINANCIERS

Le groupe lisibilité des fonds a axé sa réflexion autour de la création d'outils itératifs visant à mutualiser et centraliser les informations nécessaires pour :

- Faciliter la recherche de fonds et organiser l'accès à l'information, l'articulation des crédits et mieux comprendre le process de décision
- Accompagner la recherche de fonds privés
- Construire un plan de financement

Retours sur les outils présentés et suggestion d'amélioration

Le groupe de travail a construit et mis à disposition sur la plateforme de capitalisation du réseau des Espaces Valléens les outils suivants :

- Une carte mentale « Quels financements complémentaires par thématiques ? »
- Un diaporama de conseils sur la recherche de fonds privés
- Un tableau avec quelques pistes pour rechercher des fonds privés
- Une fiche méthode pour des projets de portage public

Les onglets « Ingénierie financière » et « Construire un projet de portage public », accessibles dans la Boite à outils de la plateforme, présentent l'ensemble de ces outils.

- La carte mentale
  - ✓ Outil largement appréciée par l'ensemble des chefs de projets.
  - ✓ Prise en main facile
  - ✓ Échelle adaptée (Région, État, Europe). La question d'y intégrer les Départements a été posée (cette échelle est-elle pertinente ?), même si l'ensemble des territoires n'y voit pas l'intérêt et la veille peut être plus difficile à réaliser.

Point de vigilance : Mise à jour de la carte mentale – peut-être ajouter une date de mise à jour sur le document. Pour le moment, la carte est mise à jour par Sandrine Guillé et Emmanuelle Pascual.

- Recherche de fonds privés

Présentation du tableau collaboratif et invitation à parcourir le diaporama de conseils sur la recherche de fonds privés réalisé par Maxime Grande.

- La fiche méthode pour des projets de portage public

Cette fiche a été intégralement traduite dans l'onglet « construire un projet de portage public » et présentée aux chefs de projet sous forme de conseils autour des différentes étapes de la construction du projet.

- Outil complémentaire : Le Forum de discussion

C'est un lieu d'échanges entre chefs de projet mais également un lieu d'annonce, le système d'alerte intégré permet d'être informé instantanément des parutions et la diffusion des appels à projet par ce biais a été apprécié.

- ✓ La diffusion des AAP

Besoins complémentaires identifiés :

Ces documents/outils sont itératifs : pour renforcer la pertinence des informations et leur mise à jour, chaque chef de projet et partenaire est invité à participer à la veille :

- Compléter directement les documents, comme pour le tableau des pistes de recherches des fonds privés, ou la présentation des nouveaux partenaires via l'espace Partenaires de la plateforme,
- Contacter Sandrine Guillé ou Emmanuelle Pascual pour intégrer ou modifier les informations qui ne sont pas en accès libre.

Post-2020 :

Suite aux échanges avec le POIA sur le post-2020, il est demandé d'avoir de la prospective sur les futures programmations. Peut-on envisager un onglet « Post—2020 », sur la plateforme, qui centraliserait les infos CIMA/POIA/EV ?

Quelles suites ?

Le groupe thématique Lisibilité des fonds et des dispositifs financiers a atteint ces objectifs, les outils sont fonctionnels. Ce groupe n'est donc pas reconduit pour les années 2019-2020.

ITINÉRANCE

Le groupe Itinérance a créé deux outils de travail, présentés à l'ensemble du réseau lors des séminaires.

- L'annuaire des expériences réussies
- Le vademecum, outil d'aide à la construction d'une itinérance

▪ L'annuaire des expériences réussies

Synthèse de l'outil

La vidéo suivante présente l'annuaire créé par le groupe itinérance : https://www.powtoon.com/online-presentation/bnMIqorxnyN/ev-annuaire-itinerance/

Elle récapitule :

- L'objectif poursuivi par le groupe itinérance : réunir dans un même document différentes expériences en matière d'itinérance et recenser de manière précise les coordonnées des personnes ressources
- Le contenu de l'annuaire (les 4 chapitres, les sous-chapitres)
- Le mode de fonctionnement

À noter : les vidéos pourront être modifiées afin d'en faire des supports de communication sur les outils créés (retrait des informations liées aux séminaires du Réseau).

Suites

Il est proposé aux chefs de projet volontaires de compléter l'annuaire avec leur(s) expérience(s). Une dizaine d'emails a été collectée.

Pour les chefs de projet souhaitant compléter l'annuaire, ils peuvent,

- Soit le compléter en ligne via le lien disponible sur la plateforme du Réseau
- Soit en sollicitant Claire Pinel – projets@sivav.fr ou Aude LABBE – aude@alpaconseil.com

Retour et suggestions d'amélioration

Les retours sur l'outil ont été positifs.

Les chefs de projet ont néanmoins suggéré de :

- Modifier le titre qui peut porter à confusion (ne sont pas collectées uniquement les expériences réussies !). L'annuaire sera renommé : annuaire des expériences en matière d'itinérance ;
- Poursuivre l'ouverture à la collecte d'informations sur des itinéraires hors Espaces Valléens.

▪ Le vademecum de l'itinérance

Synthèse de l'outil

La vidéo suivante présente le vademecum créé par le groupe itinérance : https://www.powtoon.com/online-presentation/cA4dHDqzF5l/presentation-du-vademecum/

Elle récapitule :

- L'objectif poursuivi par le groupe itinérance : identifier sur l'ensemble des étapes de construction d'un projet d'itinérance un ensemble de questions garde-fous et de conseils, issus de l'expérience de chaque membre du groupe. S'il n'est pas exhaustif, le document vise à synthétiser les retours d'expérience du groupe itinérance pour une meilleure capitalisation des connaissances et des enseignements issus du terrain
- Le contenu du vademecum (les 4 chapitres, les sous-chapitres)
- Le mode de création de l'outil

À noter : les vidéos pourront être modifiées afin d'en faire des supports de communication sur les outils créés (retrait des informations liées aux Rencontres du Réseau)

Suites

L'outil sera finalisé dans le courant de l'été 2019.

Une première relecture sera effectuée par le groupe itinérance ; une seconde relecture sera proposée à l'ensemble des chefs de projet volontaires afin qu'ils complètent, amendent ou précisent les points qu'ils jugeront nécessaires.

Le vademecum sera ensuite téléchargeable sur la plateforme.

Retour et suggestions d'amélioration

Les chefs de projet ont été amenés à s'exprimer sur :

- les rubriques du vademecum : toutes ont été jugées intéressantes et utiles ;
- les chapitres du vademecum : tous ont été jugées intéressants et utiles ;

Ils ont également fait part de suggestions, concernant notamment les sujets à ne pas oublier de traiter dans le guide. Plusieurs suggestions ont été faites :

- le sujet majeur de la gouvernance est revenu sur l'ensemble des groupes de travail. Ce sujet est bien traité dans le vademecum mais une attention particulière sera portée lors de la relecture ;
- l'intégration des différents types d'itinérance, avec l'évocation notamment de l'itinérance fluviale (aux côtés de l'itinérance pédestre, cycliste ou motorisée) ;

Un certain nombre de chefs de projet s'est manifesté pour relire et compléter le vademecum, afin de partager leur expérience.

Les suites du groupe itinérance

Le groupe de travail souhaite poursuivre ses travaux.

L'objectif poursuivi en 2019/2020 : approfondir le sujet de la commercialisation, avec notamment une meilleure connaissance de l'attente des Tours Opérators/agences réceptives.

Par ailleurs, il a été évoqué la possibilité d'organiser des eductours en France et à l'étranger (notamment en Suisse) sur ce sujet. Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme s'est présenté comme un relais potentiel de ce type de demande.

STATIONS

Le groupe Stations traite d'une vaste pluralité de sous-thématiques, au sein d'un focus déterminé dès le début autour du lien Stations<>Vallée.

La diversité des actions engagées sous cet angle a tout d'abord été analysée au travers d'un ample travail collectif dont les enjeux étaient les suivants :

- Déterminer les éléments structurants traitant du lien stations<>vallée
- Inventorier les actions et solutions expérimentées en matière de diversification
- Faire émerger les ressorts de positionnement des stations en lien avec la territorialité élargie de l'échelon valléen.

L'objectif du groupe :

Compiler de manière qualitative le panel des expériences de diversification dans un livrable permettant de capitaliser à l'échelle du massif. Le support ainsi créé devrait constituer un levier pédagogique positif pour permettre une meilleure anticipation au sein des territoires, et de faire bouger les lignes quant aux besoins d'évolution.

Synthèse des étapes réalisées :

Octobre 2018 à Février 2019 : Recensement et mapping des initiatives à l'échelle du massif.

2ème trimestre 2019 : Compilation des résultats et mise en place d'une base de données de qualification des initiatives via une quinzaine de critères (portage, territorialité, lien avec la stratégie de l'EV concerné, nature de l'action engagée ou programmée...).

État des lieux à la date de la rencontre : affinage de la critérisation des actions et premières analyses croisées en vue de l'élaboration du document de restitution.

Premier retour d'analyse partagé en séance :

La dynamique d'intervention concrétisée autour des stations et du lien stations<>vallée constitue un premier élément remarquable au sein d'un programme dont le focus n'était pas centré en priorité sur les stations :

- 107 opérations ont été recensées prenant place sur 25 espaces valléens.
    - 67 opérations contribuent à renforcer le lien stations<>vallée
    - 40 opérations prennent place essentiellement en station.

- Le coût total estimatif des projets concernés est de 25 621 739 €.
- 51 opérations mobilisant 14 M d'€ de projets concourent à la diversification touristique hivernale et estivale.
- 52 opérations mobilisant 20 M d'€ de projets sont liées à des aménagements.
- Les services écotouristiques et le développement des APN caractérisent plus de la moitié des opérations recensées.

Suites

Le groupe s'est fixé pour objectif de valider prochainement le chemin de fer du support de valorisation et d'aboutir à un projet finalisé dans le courant de l'automne. La mise en forme des contenus nécessitera un travail graphique soigné à même de diffuser la richesse des initiatives à l'échelle du massif et en faire un levier de dialogue inter-territorial.

Retours et échanges avec les groupes.

Parmi les enjeux ou points d'attention soulevés lors de la séance, plusieurs sujets ont structuré les débats :

- Le nombre d'opérations lui-même a constitué un élément interpellant, au sein d'un programme dont la nature et les attendus ne prédisposaient pas à une intervention aussi soutenue.
    - Par extension, le document de valorisation à produire par le groupe représentera le « Plan d'Action » EV du lien stations<>vallée à l'échelle du massif.
    - Il devra s'attacher à partager – autant que faire se peut – les résultats obtenus.
- La présence dans le groupe de chargés de projets en provenance de territoires dont les stations sont de portée moindre que les locomotives traditionnelles constitue un apport très positif dans l'appréhension des diverses problématiques de diversification/requalification (Lure/Ventoux...).
    - Cet état des lieux a permis de reposer la question de la place de la station en tant que pôle structurant des dynamiques valléennes, et de la relation à imaginer entre les pôles valléens structurants et le reste des territoires, sans rester focalisé sur la notion de station.
- Au-delà, l'avenir du dispositif EV nécessitera d'interroger le cadre de référence des candidatures et des stratégies pour favoriser la subsidiarité et la dévolution pour tenir compte des spécificités territoriales (micro-stations, leviers différenciés entre Alpes du Nord et du Sud...). L'enjeu sera in fine de maintenir une souplesse pertinente dans la formulation du programme pour coller au plus près des besoins.
    - Par suite, il sera nécessaire de veiller à limiter les éventuelles non-cohérences des dispositifs de soutien entre eux.
- Sur un plan plus informel de structuration des dynamiques stations-vallée, plusieurs témoignages ont permis de conforter l'apport du programme EV dans l'établissement de dialogues entre les stations elles-mêmes et leurs vallées. Le cadre stratégique de référence posé par les stratégies EV ont facilité les dynamiques locales lorsque les stations avaient à s'interroger sur leur cadre stratégique et leur positionnement.
    - Néanmoins, il a été souligné que l'échange inter-stations demeure embryonnaire et délicat. L'axe estival-diversification constitue à ce titre une zone de dialogue plus aisée qui permet d'initier la relation.
- Enfin les participants ont évoqué le besoin d'aborder la formalisation des retours d'expérience de manière équilibrée entre les facteurs de réussite et les écueils, de sorte que :
    - L'on puisse s'appuyer sur les contenus pour prolonger la dynamique initiée à Ancelle au niveau politique.
    - L'on puisse enrichir les critères pour l'avenir dans une nouvelle programmation EV.

LES GROUPES THEMATIQUES

Bilan et perspectives 2019-2020

OBJECTIFS :

- Retour sur l'expérience des groupes de travail
- Identification des thématiques à travailler en 2019-2020

Chapitre n°1 : bilan des groupes de travail 2018-2019

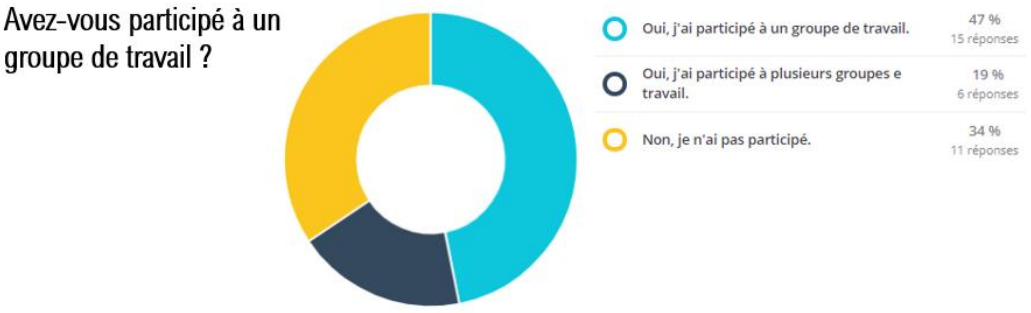

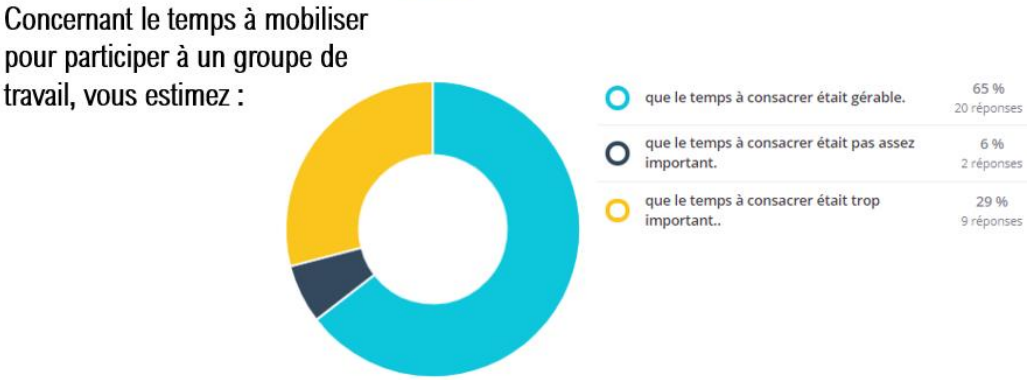

1 an de travail au sein des groupes de travail, cela évoque quoi pour vous ?

Recodage

Quels bénéfices retirez-vous des groupes de travail ?

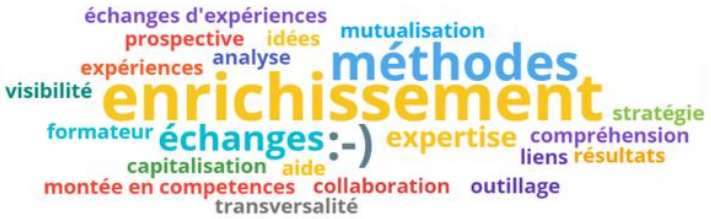

Quels points d'amélioration conviendrait-il d'apporter ?

Chapitre n°2 : les règles d'un groupe de travail

Les objectifs d'un groupe de travail sont :

- Travailler collectivement sur un sujet impactant pour vous et le Réseau
- Partager des expériences, des compétences, des connaissances,
- Partager des questionnements et trouver des solutions
- Partager le fruit des réflexions du groupe à l'ensemble du Réseau (production écrite) et mutualiser les outils produits

L'enjeu central des groupes de travail reste la capitalisation sur les expériences et les savoir-faire de chaque espace valléen.

Les règles qui « régissent » un groupe de travail sont :

1. Personne n'est obligé de participer
2. Les partenaires financeurs peuvent participer aux groupes de travail
3. Le pilote d'un groupe de travail peut être épaulé par un co-pilote
4. Tout le monde est le bienvenu dans un groupe, que vous connaissiez parfaitement la thématique, ou très peu
5. Lorsque l'on s'inscrit, on s'engage à participer au groupe…

Participer à un groupe de travail, cela engage à :

- Participer « activement » à la vie et aux réflexions du groupe
- Réserver du temps dédié, soit :
    - Si on est pilote, un volume d'environ 3 jours de travail *(tout compris)*
    - Si on est participant, un volume d'environ 2 jours de travail *(tout compris)*

Ces volumes de temps varient en fonction de la dynamique de groupe et de la « complexité du sujet » à traiter…

Chapitre n°3 : les thématiques 2019-2020

Des thématiques avaient été identifiées en Chartreuse. Quelles thématiques sont encore d'actualité et mériteraient la création d'un groupe ?

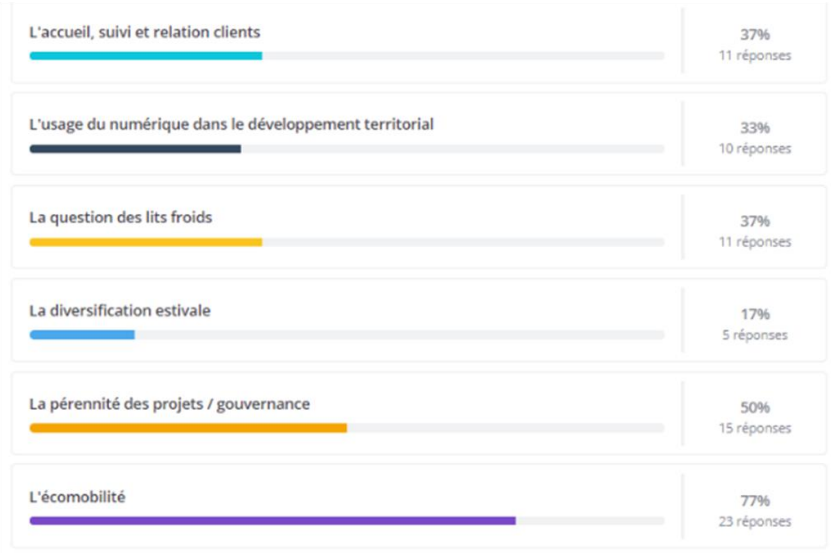

Si on imaginait de nouvelles thématiques de travail, ce serait :

Les nouvelles thématiques proposées pour les groupes de travail 2019-2020 :

- Valorisation patrimoniale
- Financement des Espaces Naturels remarquables
- Écomobilité
- Adaptation du tourisme au changement climatique

Les premières intentions pour la composition des groupes existants …

- **Stations :**

Pilote : Nils Ginestou
Animateur : Pierre Alland

Participants :
Christophe Mansouri
Nathalie Fort
Fabien Coquel
Jean-Noël Baudin
Emmanuelle Bosc
Hélène Mesland
Nicolas Bourgue
Sandra Lardy
Romain Garcia

- **Actualisation du dispositif Espaces Valléens :**

Pilote : Aude Carmellino
Co-pilote : Laurine Pheso
Animateur : Gaëlle Le Bloa

Participants :
Estelle Amavet
Catherine Balestra
Emmanuel Bosc
Jean-Noël Baudin
Julie Privat
Cécile Feyeux
Hélène Mesland
Sandra Lardy
Nathalie Fort
Carole Druart
Sandrine Plagnol

- **Techniques d'animation et mobilisation :**

Pilote : Julie Mazet
Animateur : Gaëlle Le Bloa

Participant :
Aude Carmellino
Carole Druart
Laetitia Ravanel

- **Itinérance – Itinéraire**

Pilote : Claire Pinel
Animateur : Aude Labbe
Participants :

Camille Nicols	Sandra Lardy
Valérie Lucas	Anaïs Alvin
Fanny Alibert	Jean-Noël Baudin
Charles Lacquement	Armelle Wendling
Benjamin Dupont	Sophie Lagarde
Hélène Mesland	Frank Forestier

Les premières intentions pour la composition de nouveaux groupes de travail …

- **Adaptation du territoire au changement climatique**

Pilotes : Nathalie Fort et Sandra Lardy

Participants :
Julie Mazet
Julie Privat
Hélène Mesland
Louise Fritz
Coralie Seweryn
Laëtitia Ravanel

- **Valorisation patrimoniale :**

Pilote : Laurine Pheso

Participants : Julie Mazet et Delphine Rey

- **Financement des espaces naturels remarquables :**

Pilote : Charles Lacquement

Participant : Estelle Amavet

- **Ecomobilité :**

Pilote : Luc Courtil

Participants :

Delphine Rey	Sandra Lardy
Charles Lacquement	Sophie Largarde
Louise Fritz	Coralie Seweryn
Cécile Feyeux	Maxime Grande
Charline Marché	

Synthèse du temps de travail dédié à l'évaluation du programme Espaces Valléens

Point sur la démarche

Contexte du temps d'échange

Suite à l'atelier de travail réalisé lors des rencontres à Annot sur l'évaluation, les travaux suivants ont été conduits :

- Analyse de la matrice et des réponses de chaque espace valléen
- Analyse des propositions d'indicateurs effectuées lors des rencontres
- Propositions d'ajustement de la matrice et des outils en comité de suivi. Les ajustements concernaient, notamment :
  - La simplification de la matrice des opérations achevées, renseignée en 2018 par les chefs de projets ;
  - La mise en place d'un outil de collecte des données plus accessible, en offrant toujours la possibilité de bénéficier d'un tableur Excel de suivi des opérations ;
  - L'élargissement de la base des participants à l'évaluation afin de bénéficier de regards croisés et de mobiliser un panel plus large de répondants.

Ainsi, dans la continuité de ce travail, le temps d'échange organisé dans le cadre des séminaires du Réseau visait à présenter deux outils de travail, complémentaires à la matrice des opérations achevées.

Il s'agit :

- D'un dispositif d'ouverture de la base des participants à l'évaluation
- De la matrice de synthèse des projets achevés, nouvelle version

Ces deux outils ont pour objectifs :

- D'approfondir le bilan à mi-parcours ;
- De préparer la prochaine génération de programme.

Chapitre n°1 : l'ouverture du dispositif d'évaluation à un panel plus large de répondants.

Les objectifs et le mode de fonctionnement de ce dispositif sont synthétisés dans la vidéo suivante : https://www.powtoon.com/online-presentation/fVupFdm7eJO/why-join-training/

Une triple ouverture du dispositif d'enquête est envisagée :

- Une ouverture en direction les élus en charge ou en lien avec le dispositif ;
- Une ouverture en direction des équipes techniques de la destination, ayant un lien avec le programme Espaces Valléens (office de tourisme, services de la collectivité de référence ou autres collectivités locale partenaires) ;
- Une ouverture en direction des porteurs de projet et bénéficiaires du programme.

Chaque chef de projet devra définir territorialement la liste des personnes à solliciter dans le cadre de ces enquêtes.

Conclusion des débats

- Les chefs de projet ont approuvé l'idée de relire les questionnaires avant diffusion. Cette relecture s'effectuera au cours de la semaine du 10 juin 2019.
- Les liens seront transmis aux Espaces Valléens au cours de la semaine du 17 juin pour une diffusion territoriale. Date limite de réponse : le 19 juillet 2019 minuit.
- Il a été évoqué la possibilité d'administrer l'enquête auprès des élus à la fin d'un comité de pilotage.

Chapitre n°2 : la matrice des opérations achevées

La matrice a été simplifiée par :

- La reformulation de certains items afin de permettre une classification et une comparaison plus aisées des projets ;
- La suppression d'un certain nombre de catégories, dont les informations étaient déjà en possession des financeurs, peu répondues lors de la 1ère interrogation ou nécessitant de solliciter d'autres parties prenantes.

Il est également proposé d'intégrer la matrice sous un logiciel d'enquête en ligne afin de faciliter la collecte et la saisie des données. L'ensemble des résultats restera disponible sous Excel après export.

Les avantages de l'outil pour les chefs de projet :

- Un côté plus convivial
- Un focus sur les questions qui concernent votre opération
- Une base unique et plus facile à traiter pour les financeurs

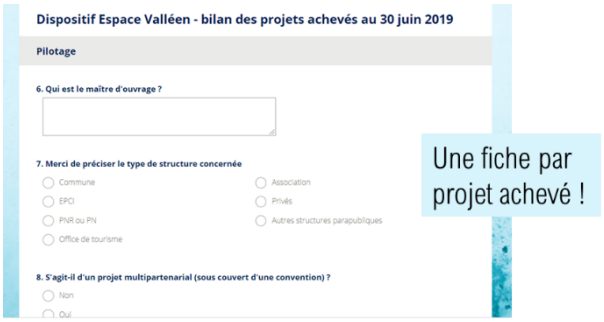

Concrètement :

- Début juillet, un lien vers un questionnaire en ligne sera transmis aux chefs de projet. Il sera assorti de la version PDF du questionnaire afin de permettre aux chefs de projets, s'ils le souhaitent, de prendre connaissance de l'ensemble des questions en amont.
- Chaque chef de projet aura en charge le renseignement de la matrice (une fiche par opération). Elle devra être renseignée pour la fin du mois d'août.

Conclusion des débats

- Une relecture de la matrice sera proposée aux chefs de projets volontaires. Elle sera transmise dans le courant de la semaine du 24 juin.
- Les chefs de projet ont validé le planning prévisionnel (envoi de la matrice à compléter début juillet – renseignement de la matrice pour le 31 août).

- Ils ont également validé le fait de renseigner toutes les opérations achevées dans la nouvelle matrice (actualisation des opérations précédemment renseignées). Les tableaux 2018 seront transmis à chaque chef de projet, afin qu'il dispose de l'historique des données.

FOCUS SUR NOS HÔTES… LES ESPACES VALLÉENS PAYS DU MONT-BLANC & VALLÉE DE CHAMONIX-MONT-BLANC

De gauche à droite : Luc Barbier, Vice-président de la CCVCMB en charge des équipements culturels et de la coordination de l'offre culturelle, Yann Jaccaz, Vice-président de la CCPMB en charge de la culture, patrimoine et éducation, Jean Bertoluzzi, Vice-Président de la CCMPB en charge de l'Espace Valléen Pays du Mont-Blanc et Serge Paget, Vice-Président de la CCPMB et Maire de Cordon.

Zoom sur le Pays d'Art et d'Histoire avec Christophe Dupuis, de l'Office du tourisme de Cordon : une visite musicale nocturne pleine d'émotions dans l'église Notre-Dame de l'Assomption…

Une revue de presse avec deux articles publiés dans Le Dauphiné libéré sur le séminaire et sur le Pays d'Art et d'Histoire :

16 | SAMEDI 8 JUIN 2019 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

LE CARNET

CORDON/CHAMONIX Tourisme

Les représentants des 35 espaces valléens réunis en séminaire dans le Mont-Blanc

Les techniciens et élus de chacun des 35 espaces valléens avaient fait le déplacement dans le Mont-Blanc pour échanger sur leurs pratiques et leurs idées. Photo Le DL/Maëlle LE DRU

Jeudi, les représentants des 35 espaces valléens des Alpes françaises étaient réunis au chalet La terrasse du Mont-Blanc, à Cordon, pour la première journée de leur séminaire annuel. Les espaces valléens est un dispositif de mise en réseau des territoires des Alpes, de Menton jusqu'au Chablais, autour de la thématique du tourisme et du "développement inter-saisons". Les communautés de communes des pays du Mont-Blanc et de la vallée de Chamonix y ont notamment présenté leur travail d'obtention du label "Pays d'art et d'histoire", salué par le commissaire du massif, qui avait fait le déplacement. Les participants ont poursuivi leurs ateliers vendredi à Chamonix.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES ALPES DU SUD ET DU NORD

Table ronde avec intervention d'experts

Le séminaire du réseau s'est déroulé le 7 juin dans le somptueux palais des congrès de Chamonix, le Majestic.
La réflexion s'est alors portée sur la thématique du changement climatique sous format table ronde, avec l'intervention d'experts : Philippe Rossello du GREC SUD (en visio-conférence) et Irène Alvarez du CREA.
Autour de la table ronde animée par Gaëlle Le Bloa, ont été invités pour partager expériences et connaissances, Julie Chaboud (CCVCMB), Jean-Noël Baudin (Luberon-Lure), Nathalie Fort (Pays du Mont-Blanc) et Sandra Lardy (Haut-Chablais)

- **Les grands points des interventions :**

Les diaporamas projetés sont consultables dans leur intégralité sur la plateforme de capitalisation

Philippe Rossello – Coordinateur et animateur du GREC-SUD (Groupe régional d'experts sur le climat)

- Le GREC SUD a pour ambition de : transférer les connaissances scientifiques sur le climat et les changements climatiques, éclairer les enjeux locaux, enrichir les débats, accompagner les acteurs. C'est un FACILITATEUR ! Réseau interprofessionnel et inter-science.
- Les échelles s'imbriquent entre le mondial, le régional et le local ! Le réchauffement climatique n'est pas le même partout mais il est indéniable.

- Les modèles climatiques régionaux se contredisent parfois mais les effets vont devenir plus extrêmes (incendie, épisodes pluvieux…). L'ensemble de l'économie va être obligé de s'adapter. Pour le tourisme, c'est un bouleversement aussi, un changement de pratiques => sur les stations de ski, on voit que beaucoup de stations vont avoir du mal à perdurer, il faut donc anticiper la diversification.
- Le changement climatique va engendrer un changement des paysages et de nouveaux modèles économiques vont devoir se mettre en place. Des données sont disponibles pour aider les acteurs territoriaux.

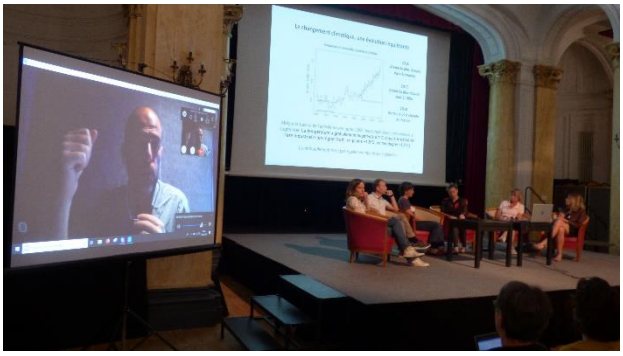

Jean-Noël Baudin – Parc naturel régional du Luberon : retour d'expériences

- Rencontres annuelles du Tourisme Durable Luberon-Lure. Cette année, le thème des Rencontres était : « Quelles réponses du tourisme aux changements climatiques ? » => les atouts touristiques majeurs du Luberon risquent d'être impactés à court terme par le changement climatique.
- Exemples d'actions à mener : sensibilisation à la ressource en eau, utilisation des matériaux, changer la perception du territoire vis-à-vis de l'impact climatique, travail sur les risques incendie, entamer le changement des pratiques touristiques, développer les transports locaux…
- Forte sensibilisation des élus et forte mobilisation des acteurs touristiques qui souhaitent s'adapter !

Irène Alvarez– CREA Mont-Blanc

- Le CREA Mont-Blanc est une ONG scientifique : recherche, transfert de connaissance, science participative (collecte citoyenne). Objectif : faire du Mont-Blanc un site de référence de suivi de la planète => l'espace Mont-Blanc n'a pas d'espace protégé…
- Il définit des indicateurs pertinents pour analyser les impacts.

- Focus sur le tourisme estival => en montagne on observera des pics de chaleur importants, modification forte des paysages (recul des glaciers), recul de la biodiversité => nécessite des mesures de gestion très importantes. La remontée de la forêt va impacter les fonctions de certains équipements touristiques estival.
- Zone Atelier Alpes : système de suivi et d'analyse.
- La montagne est une zone de refuge, elle a des capacités de résilience : il faut s'ancrer dans des grands principes :
    - L'optimisation des ressources
    - La diversité
    - Une place pour les marginaux
    - Les interactions (mutualisme vs compétition)
    - Une adaptation permanente

Nathalie Fort – EV Mont-Blanc

- De nombreux échanges avec le CREA, beaucoup d'apport => intérêt de la collecte participative. Convention pluriannuelle de financement qui permet d'assurer le fond de roulement de la structure + financement des actions de recherches => ça contribue aussi au rayonnement de la Vallée de Chamonix au regard de la communauté scientifique.
- Cela permet d'accompagner les projets d'aménagement du territoire au regard de la réalité climatique de demain => ADAPT Mont-Blanc (Interreg).

Sandra Lardy – EV Haut Chablais

- Territoire expérimental dans le projet ARTACLIM => identification des secteurs vulnérables en termes de population, d'urbanisme, de transports, de tourisme, d'agriculture et sylviculture… Ateliers participatifs qui ont associé l'ensemble des acteurs pour faire ressortir le ressenti face au changement climatique et définir les interventions publiques à conduire. Ils retirent 30% de zones constructibles dans leur futur PLUi…

Annie Rouard - Pôle Tourisme Montagne Inventive – Université de Savoie

- C'est un centre de ressources au service du territoire selon 4 axes : innovation, mise en réseau, formation, internationalisation avec 3 projets européens, des prestations de collaboration.
- Focus sur l'étude de l'EV Arvan / Maurienne : mieux cerner les usages et le parcours client.
    - Veille internationale : le schéma station / vallée existe aussi ailleurs => benchmark intelligent (souvent, on regarde et on copie !) c'est-à-dire remettre en perspective les expériences identifiées ailleurs.
    - Enquêtes croisées : qualitatif / quantitatif, sémantique, netnographique : principaux thèmes : définition du territoire, points forts et faibles, perception et parcours client.
    - Ils ont enquêté plusieurs cibles et les perceptions sont très diverses => ça rend difficile la mise en tourisme pour satisfaire tout le monde !
    - Très peu de professionnels ont connaissance du parcours client avant qu'il arrive chez l'opérateur => c'est un parcours complet et il faut le faire connaitre :
        - Avant : réservation
        - Comment je viens ?
        - Qu'est-ce que je fais quand je suis là ?
        - Comment je repars ?
    - Un travail de marque permet de renforcer la cohésion du territoire : il y a peu de complémentarité entre les différents espaces et peu d'interactions.
    - Préconisations : former les acteurs, mieux connaître les clients pour mieux pouvoir les satisfaire, inciter les locaux et les résidents secondaires à s'impliquer sur le territoire. Hors hiver, il faut savoir se renouveler sur les clientèles et les séjours… Il faut trouver d'autres secteurs de valorisation : patrimoine, agriculture, lien station / vallée. S'il y a plus d'activité, il y aura plus de services et une meilleure qualité de vie pour les habitants. La gouvernance doit être plus informelle.

La parole est donnée à la salle….

Questions soulevées par Charles Lacquement – EV des Baronnies :

- Pourquoi aller chercher des clientèles étrangères plutôt que de concentrer les moyens sur la clientèle locale et régionale ?
- Pourrait-on envisager un financement particulier des espaces naturels sensibles de nos EV ?

- **Salutations des élus de la Région AuRA et de la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc**

Nicolas Daragon, Vice-président Tourisme et thermalisme, Région AuRA (à droite).

Éric Fournier, président de la CCCVBM, marie de Chamonix (à gauche).

- **Zoom sur la SUERA et la Convention Montagne (Stratégie de l'Union Européenne pour la Région Alpine)**

Philippe Matheron – Commissaire de massif des Alpes

- Sensibilisation à deux outils à l'échelle de l'arc alpin : SUERA + Convention alpine
- Convention alpine : protocole entre États Membres + 7 pays qui date de 1995 => responsabilités nationales => protocoles thématiques qui s'imposent au droit national. La France en est présidente jusqu'à fin 2020. Elle va être chargée de rédiger le rapport sur l'état des Alpes. Ligne directrice : améliorer la qualité de l'air dans les Alpes. Pendant cette présidence, il y a une volonté d'avancer sur certains sujets : transport, gestion de l'eau, changement climatique. Ce sont des traités internationaux puissants mais les collectivités territoriales ne sont pas engagées (outil inter-étatique). La France a engagé une démarche plus participative pour impliquer les autres collectivités : la SUERA.
- SUERA : moins engageante dans ses dispositions réglementaires mais plus participative. Elle est née en 2016. On va prendre la présidence tournante en 2020. C'est important car elle va être concomitante avec la fin des programmations européennes, ça nous permet d'intervenir sur les futurs dispositifs. C'est un lieu de gouvernance qui permet de mobiliser les différents dispositifs de financement. La SUERA, en matière de tourisme, est assez importante (préparation d'une feuille de route qui sera présenté le 18 juin au groupe international du Comité de massif à Lyon). Les axes : accélération de la transition écologique dans l'arc alpin : tourisme soutenable, agriculture durable… Ce doit être des sujets plus larges que franco-français, aller vers un consensus à l'échelle des Alpes. Il faut savoir gérer l'éparpillement des clientèles européennes et gérer le recentrage sur les clientèles régionales. Partager des complémentarités entre

station et vallée sur les sujets de la mobilité, des jeunes… La SUERA est un lieu de partage d'expériences très important sur des sujets pertinents à l'échelle de l'arc alpin.

- Calendrier de la suite du dispositif EV : nécessité de se reconcentrer sur quelques sujets très forts. Il faut aussi tenir compte des agendas européens qui nous sont imposés.

RÉFLEXION PROSPECTIVE SUR LA SUITE DU DISPOSITIF ESPACES VALLÉENS

World café

Catherine Balestra présente en quelques mots le travail du groupe Actualisation du programme

- Objectif de ce groupe : faire remonter notre vision pour la suite du programme via une analyse prospective et un bilan du réseau. Une fiche de synthèse et une plaquette ont été rédigées.
- Il reste à affiner ces données : faire un parallèle entre le dispositif EV et le LEADER +, aller plus loin sur la prochaine génération de programme afin de présenter nos retours lors du groupe tourisme du Comité de massif qui se rassemblera le 2 juillet prochain. Il faut aussi rechercher à travailler avec d'autres réseaux qui existent sur le massif des Alpes et trouver des complémentarités.
- Le groupe a travaillé également sur les retours des élus lors de la journée du 4 avril. L'effet indéniable du dispositif EV sur les territoires a été relevé.

Séquence World Café organisée autour de 5 grandes questions …

➲ Pour la prochaine génération, quels critères de sélection, dénominateurs communs des territoires Espaces Valléens ?

Animateurs Emmanuel Bosc et Jean-Noël Baudin

Adaptation au changement climatique

C'est le socle commun de la prochaine génération des Espaces Valléens. L'adaptation au changement climatique doit être traitée de manière opérationnelle par la réalisation d'actions concrètes visibles sur le terrain.

Gouvernance

Le dispositif Espaces Valléens doit favoriser une évolution des modes de collaboration entre les territoires : aller vers moins de cloisonnement, permettre la mutualisation d'actions et de compétences, générer des réorganisations, travailler en mode co-construction. L'idée n'est pas de créer une énième strate, mais de réfléchir avec tous les acteurs de l'EV pour passer à de nouveaux modes de travail collectif. La gouvernance est capitale dans la structuration touristique des territoires (travailler, par exemple, par bassin de vie touristique afin de structurer l'offre, exemple du Parc du Luberon).

Par exemple : dans le cadre d'un Espace Valléen comme destination touristique, avec un territoire conséquent (dimension, variété d'acteurs : x Départements et CDT, x EPCI, x OT, nombreuses filières socioprofessionnelles, etc.), il serait bienvenu que la candidature montre en quoi la stratégie se trouve bien sûr dans le développement d'actions, mais surtout dans une évolution de l'organisation/gouvernance touristique. Objectif : créer une organisation collective qui porte le projet stratégiquement et opérationnellement, avec une définition des moyens humains et financiers amenés par les différents partenaires.

L'approche de la gouvernance peut être différenciée selon les Espaces Valléens et les enjeux thématiques liés à la stratégie.

Stratégie et continuité du projet

Certains EV sont engagés depuis 2009 dans le programme avec une approche stratégique clairement définie, du recul sur la pratique du dispositif et la réalité de sa mise en œuvre (temps d'appropriation par le territoire notamment).

Il est nécessaire qu'un principe de continuité existe avec la prochaine génération d'EV.

Objectifs : permettre aux EV de maintenir la cohérence, l'identité et la poursuite d'un développement forcément inscrit dans la durée (particulièrement sur les EV de grande taille et aux acteurs nombreux) ; éviter les candidatures d'opportunité ; matérialiser la vision prospective du territoire.

Candidature au prochain dispositif EV

Trouver une formule « allégée » mais néanmoins crédible.

S'appuyer sur l'évaluation et l'approche stratégique.

Portage du dispositif EV

- Être vigilant sur la légitimité de la structure porteuse du programme EV. Est cité l'exemple du PNR du Vercors et Inspiration Vercors qui porte la notoriété et l'image de marque du Vercors.
- Il a été évoqué la possibilité d'innovation dans les démarches de partenariats et d'intégrer, par exemple, dans l'élaboration des programmes d'actions des partenariats privés.

Évaluation

L'évaluation est là pour valoriser :

- La mise en œuvre des opérations/consommation des crédits

- Les retombées économiques et touristiques sur le territoire
- Les modifications et transformations intervenues dans la gouvernance (notamment sur le plan opérationnel)

Les périmètres des EV

Permettre aux EV de répondre à des aberrations ou spécificités locales. Exemple : possibilité d'intégration d'une commune, d'un EPCI, d'un pôle fort, etc. qui fait sens à la stratégie de l'EV. Avoir une cohérence dans la délimitation des périmètres.

Valoriser la collaboration inter espaces valléens/EV et destination

N'entre pas comme dénominateur commun mais peut être valorisé. De même que EV et Destination qui n'est pas un critère en soi mais un élément positif à valoriser dans le programme.

Le nom du dispositif

Le nom Espaces Valléens a été long à faire passer et comprendre (le dispositif, les périmètres géographiques, la relation avec d'autres dispositifs…) vers les territoires et les élus. Merci de le maintenir et ne pas inventer une autre dénomination.

➲ Quels sont les besoins des territoires pour la prochaine génération d'Espaces Valléens ?

Animatrices : Aude Labbe et Emmanuelle Pascual

Simplification des cadres et clarification des règles du jeu

- Un seul dossier pour tous les financeurs.
- Favoriser une meilleure lisibilité de la demande initiale des partenaires financiers dans le cadre de la candidature Espaces Valléens.
- Établir des règles claires avec un nombre d'actions et d'enveloppes pour éviter un effet « open bar » au lancement de la démarche.
- Simplifier et expliciter l'éligibilité des dépenses.

Défendre un cadre plus souple pour chaque territoire afin de faire émerger l'originalité des projets

- Favoriser les thématiques/fiches actions à la carte selon chaque projet de territoire pour plus d'originalité. Éviter de se situer dans une candidature « forcée ».
- Ne pas contraindre les EV dans des axes « hébergement, mobilité, gouvernance… ». Défendre un cadre plus souple pour chaque territoire.
- Favoriser l'originalité des projets (dès la candidature et dans la rédaction du cadre)
- Lors du cadrage initial, proposer un cadre plus souple qui permet de bien différencier les actions. Faire confiance au territoire pour lui permettre d'exprimer sa diversité.

Besoin d'appui ferme des partenaires financiers dans la mise en œuvre

- Soutenir les chefs de projets dans le cadre des comités de pilotage lors de la sélection des projets.
- Respect des critères de la stratégie et de l'état d'esprit des Espaces Valléens dans la prise en compte des projets réellement fédérateurs et structurants pour l'offre et des projets réellement axés développement durable.

Favoriser un dialogue plus important entre les financeurs mais également entre les territoires et les financeurs

- Accroître la proximité des financeurs avec une meilleure connaissance du terrain pour mieux développer, ajuster et modifier les actions si besoin en cours de programme.
- Favoriser le dialogue entre les financeurs pour mieux identifier les différentes catégories de soutien (qui soutient quoi ? et comment ?).

Axer/soutenir des projets fédérateurs et structurants, avec un rayonnement avéré

- Des plans d'actions moins volumineux mais des actions structurantes et fédératrices
- Arrêter le « saupoudrage » : moins de projets mais des projets phares, des projets structurants. La dimension du projet dépend du territoire mais doit rester structurant.
- Valoriser les actions / les projets ayant un impact avéré sur le territoire, en ayant une vision globale : ce que cela apporte à l'offre du territoire et au territoire.

Soutien en investissements

- Conserver l'éventail des possibilités en matière de types de projets soutenus (études, travaux, scénographies…)
- Axer la génération 3 sur les politiques de mobilité durable, d'hébergement et de gestion des espaces naturels
    - ✓ Axer les aides sur les projets type ascenseurs valléens, voies cyclables…
    - ✓ Financer les investissements d'infrastructures, les améliorations de l'accueil en sites naturels fréquentés…
    - ✓ Hébergement : soutenir les projets d'hébergement, à la fois d'un point de vue quantitatif et d'un point de vue qualitatif
    - ✓ Mobilités : considérer tous les niveaux de mobilités, du spot touristique aux villes portes/agglomération/métropole ; renforcer l'organisation locale et l'expérimentation

Soutien en fonctionnement

- Toute politique de développement doit se doter d'animation (le financement de l'ingénierie est indispensable).
- Soutenir les projets d'animation, notamment visant à la formation ou la professionnalisation des socioprofessionnels de la destination.
- Autoriser et valoriser les projets d'animation/réseau (formation).
- Soutenir l'ingénierie thématique (animateur APN, coach immobilier…).

- Eviter de devoir négocier avec chaque financeur l'enveloppe de fonctionnement (exemple de l'ingénierie ou l'Etat est plus présent).

➲ Jusqu'où le prochain dispositif Espaces Valléens pourrait-il s'ouvrir au projet territorial global ?

Animatrices : Julie Privat et Aude Carmellino

- **L'ouverture du dispositif peut ne pas avoir de limite et ce, en fonction d'un contexte local** *:* compétences de la structure porteuse du dispositif, échelle territoriale du dispositif (station, présence de plusieurs destinations…).

- **Idéalement le dispositif Espaces Valléens doit répondre aux besoins d'un projet de territoire (périmètre commun) et non agir en tant que guichet :** s'ouvrir à la transversalité des opérations à partir du moment où elles servent une même stratégie de territoire.

- **Dans le cas où il n'y a pas de projet de territoire ou dans le cas où il en existe plusieurs, le dispositif doit s'ouvrir prioritairement aux opérations qui répondent aux objectifs de la politique de massif alpin et touristiques.** Ainsi le dispositif offre la possibilité de prendre en comptes les différentes stratégies, temporalités, marques ou encore l'existant (si ancienne démarche Espaces Valléens par exemple) pour déterminer les points communs, ambitions partagées, opérations convergentes dans un contexte touristique. Il est impératif de capitaliser et ne pas repartir à 0 à chaque nouvelle programmation et/ou élection. Attention à ne pas devoir reconduire une nouvelle stratégie pour chaque nouvelle candidature.

- **Dans le cadre où les dispositifs financiers et programmes en parallèle permettent de financer le projet de territoire, il n'est pas nécessaire que le dispositif Espaces Valléens s'ouvre à d'autres opérations que le tourisme.**

- **Dans le cas où les dispositifs financiers et programmes en parallèle ne permettent pas de financer les opérations du projet de territoire, il est nécessaire que le dispositif Espaces Valléens s'ouvre à d'autres thématiques** telles que les services, les infrastructures publics, la mobilité…

Le dispositif peut s'ouvrir au projet territorial global, si et seulement si, un projet de territoire est partagé et qu'aucun dispositif par ailleurs ne permet sa mise en œuvre.

La cellule d'animation, de gouvernance et d'ingénierie (chargé.e de mission, comité de pilotage et comité technique) **de l'Espace Valléen œuvre en matière d'ingénierie financière, de coordination/animation/concertation/articulation pour trouver les connectiques** (par exemple entre plusieurs projets de territoire)**, et de pilotage. C'est cette cellule qui est garante de la cohérence du financement des opérations au regard d'un projet de territoire ou d'une stratégie touristique partagée.**

Les limites de l'ouverture au projet global : une politique de guichet et/ou une « usine à gaz » dans la recherche de cohérence/points communs/convergence.

Adapter le dispositif au territoire, à ses besoins, et non adapter les opérations à des programmes ou dispositifs, ce qui implique l'existence d'une ambition partagée/stratégie partagée/projet de territoire…

Renvoi sur question des critères et notamment au moment de la candidature (AAP) : développement durable…
Angle montagne/spécificité montagne/politique montagne ? « Pour certains le dispositif est le bras armé « massif/montagne » d'un territoire (PNR/EV/CC= échelle différente) ».

➲ Quelle place donner à l'inter-territorialité dans la prochaine génération ?

Animateurs : Pierre Alland et Laurine Pheso

La notion d'inter-territorialité

Dans le cadre de l'atelier, les participants ont exploré la notion d'inter-territorialité à plusieurs niveaux.

L'inter-territorialité recouvre en effet plusieurs dimensions :

- Inter-Espaces Valléens (à l'échelon du réseau ou entre certains EV)
- Inter-Régional
- Extra-Espaces Valléens
- Extra-acteurs des Espaces Valléens

Remarque : La dimension inter espaces valléens figurait parmi les attendus de la candidature. Un certain nombre d'initiatives avaient été fléchées, mais in fine peu ont été mises en œuvre.

L'animation de réseau mise en place actuellement constitue – de manière unanime – une avancée importante.

La capitalisation qui en émerge recouvre plusieurs aspects :

- Partage d'expériences / preuves par l'exemple
- Mutualisation
- Facilitation des arbitrages entre les actions projetées (grâce aux retours des autres territoires, ou des initiatives voisines avec lesquelles collaborer)

En outre, il est souligné que l'animation de réseau actuelle favorise la connaissance des acteurs, au-delà de la simple connaissance des EV voisins ou des techniciens connus par affinité.

Les aspects opérationnels de l'inter-territorialité traitent – d'après les participants - essentiellement des points suivants :

- Le partage stratégique et opérationnel
- La concrétisation d'une dimension « massif »
- L'Itinérance et la mise en réseau de sites (ex. thématique baroque)

L'ensemble des temps d'échange et de mise en relation qui ont été rendus possibles par l'AMO actuelle auraient été peu envisageables autrement.

Leviers d'accentuation des actions inter-territoriales

Pour la prochaine génération d'EV, l'accent pourrait être mis sur l'inter-territorialité, sous réserve d'une incitation financière sous plusieurs formes potentielles :

- Bonification
- Enveloppes spécifiques
- ..

En contrepoint, les participants ont néanmoins souhaité mettre en avant un point de vigilance. Il ne faudrait pas que la dimension inter-territoriale soit formalisée de telle manière qu'elle procède excessivement d'une exigence « technocratique / top-down », mais reste bien centrée sur la valeur ajoutée opérationnelle et concrète des actions, de sorte à ne pas favoriser l'émergence d'initiatives « artificielles ».

Parmi les attentes, les participants ont souligné le besoin de franchir un cap au niveau des élus, sur le modèle de ce qui a lieu actuellement au niveau des techniciens. Les rencontres comme Ancelle ont initié une dynamique à poursuivre et amplifier, pour renforcer l'inter-territorialité et donner à la démarche de capitalisation un souffle supplémentaire.

Les partages d'expérience et le dialogue inter-élus constituent des éléments essentiels en prévision de la prochaine programmation.

Il pourrait être particulièrement opportun de prévoir, en amont des prochaines candidatures, des temps d'échanges et de programmation au niveau des élus pour faire converger les initiatives et ouvrir le champ d'intervention au-delà des périmètres de chaque EV.

Ces temps préalables faciliteraient les arbitrages politiques, et la coordination des initiatives avant d'entrer dans le temps concret de la formation des candidatures.

Acteurs hors-EV

Dans la même perspective, la question des périmètres et l'inclusion des acteurs « hors-EV » a été posée.

Il semble en effet nécessaire de rechercher les modalités de collaboration avec les acteurs territoriaux comme les Métropoles qui – *bien que non concernées directement par les EV* – sont des acteurs incontournables pour tout un pan de thématiques (ex. mobilités, mobilités douces… etc.)

Par extension, et suivant en cela ce qui avait pu être initié au travers de la participation de la GTA, les participants ont souligné l'utilité de faire appel à des partenaires thématiques disposant d'une expertise à partager, par leur intervention sur le massif alpin mais également sur d'autres massifs.

Ont notamment été évoqués :

- Nordic France
- GTMC (Grande Traversée du Massif Central)
- Route des Villes d'Eaux du Massif Central
- ….

Gouvernance

Enfin, la question de la gouvernance des projets à l'échelon inter-territorial a été posée.

Actuellement, les contraintes de mise en œuvre sont nombreuses et chronophages.

Pour concrétiser des actions inter-territoriales plus structurantes et nombreuses, il s'avère nécessaire de poser les bases d'un cadre d'intervention approprié pour faciliter les questions relatives aux chefs de file, aux compensation et lourdeurs imposées par la comptabilité publique etc…

Autres pistes de réflexion….

Permettre d'intégrer dans le dossier de candidature AAP une ou plusieurs fiches projets de coopération avec des partenaires éventuels préalablement identifiés

- Intégrer un soutien financier incitatif supplémentaire dans le cadre de projets de coopération inter-territoriale
- Mise en place d'un copil N°2 de coopération

Souplesse pour redéfinir le périmètre de l'Espace Valléen (suite aux fusions loi NOTRe)

- Questionne le périmètre EV par rapport au périmètre institutionnel

S'appuyer sur le réseau Espaces Valléens actuel

- Pour la coopération de projets non identifiés lors de la candidature
- Avoir une réflexion en commun sur les actions et la stratégie
- Faire lien sur des actions en commun

➲ Dans le futur dispositif EV, comment peut-on intégrer un « pôle fort » à la stratégie EV… et réciproquement ?

Animateurs : Catherine Balestra et Nils Ginestou

En préambule, la notion de « pôle fort »

Ils peuvent être internes ou externes au territoire et de nature différente : station (ski ou thermale), agglomération, site touristique emblématique, attractif, facteur de notoriété. Bien souvent ces pôles participent à l'attractivité du territoire et à sa fréquentation (réelle ou potentielle).

4 nécessités identifiées :

- Avant tout, travailler dans une approche 4 saisons, annuelle

La génération EV 2015-2020 est centrée sur l'été et les ailes de saison. Il semble nécessaire pour la prochaine génération d'avoir une vision 4 saisons-annuelle pour que l'ensemble des acteurs se sentent concernés et partie prenante de la stratégie établie (notamment les stations de ski).
Ce préalable est nécessaire à la fois pour une gouvernance solide et pérenne mais aussi au regard des évolutions climatiques.

- Identifier ce qui fait sens commun dans une logique « gagnant-gagnant »

Pour faire adhésion, il faut un « moteur » qui motive chacun des acteurs. D'où la nécessité de partager et assumer au moins une thématique de coopération et des objectifs fédérateurs.
A titre d'exemple :

- Dans les liens ville montagne : coopération autour du tourisme d'affaire ; renforcer les interactions entre les espaces de montagne et les centres de recherche urbains - échanges d'expertise et innovation ; les jeunes urbains à la montagne (renouvellement des clientèles)
- Des services partagés et décloisonnés (mobilités, logements, soins, garde d'enfants…) à la fois géographiquement (pôle-territoire) mais aussi en termes de publics (locaux-visiteurs)

- Mettre en place une gouvernance réciproque

Si le territoire EV intègre le pôle fort dans sa gouvernance, il est nécessaire que le pôle fort, intègre-lui aussi le territoire à sa propre gouvernance.

- Être opérationnel, agir ensemble

Il s'agit d'entrer dans les réalisations concrètes et opérationnelles pour engager un cercle vertueux de satisfaction, une motivation partagée pour tendre vers des relations durables et intégrées.
Le tout doit également être relayé dans les actions de communication-promotion-commercialisation : aller vers des formules, produits vitrines, packagés…)

MOT CLE = **RECIPROCITE** COMPLEMENTARITE

ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Synthèse

Objectifs :

- Échanger des actualités et des informations au sein du réseau
- Partager les productions des groupes et favoriser la mutualisation/transfert des outils
- Travailler de manière prospective sur la suite du programme Espaces Valléens en vue d'un retour aux financeurs.
- S'approprier et renforcer le processus d'évaluation
- S'enrichir de l'apport d'experts
- Favoriser la cohésion et le partage entre les chefs de projet

Compilation statistique

Nombre d'évaluations recueillies : 40 évaluations recueillies sur 55 participants sur l'ensemble des deux journées (taux de réponse : 73 %)

Niveau de satisfaction :

Niveau de satisfaction				
1 faible	2	3	4 fort	Non réponse
0	0	10	30	0
0 %	0%	25%	75%	8,3 %

Pouvez-vous préciser :

Niveau 4 :

- Le world café aurait gagné en créativité et en productivité pour le futur et la prospective avec les questions rédigées différemment, à mon sens.
- Je sors « regonflée » pour stimuler encore et encore la gouvernance touristique intégrée de mon territoire.
- Cadre d'accueil, échanges.
- Attente comblée.
- La convivialité, le dynamisme du groupe et la richesse du contenu des 2 journées de travail.

- Très belle rencontre, organisation au top ! 2 jours c'est beaucoup dans nos plannings respectifs mais une organisation optimale permet de les justifier pleinement.
- Bel échange avec les collègues du réseau. Très bons accompagnements et belle dynamique portée par Génope et Alpa Conseil. Intervenants, experts bien choisis, programme riche et dans nos préoccupations quotidiennes.
- Étant ma première, ravie d'avoir rencontré certains de mes interlocuteurs et d'avoir été dans un cadre magnifique.
- Tout était fluide, des échanges entre les participants aux déplacements… Génope facilite énormément les échanges et quelle logistique ! Bravo !
- Les rencontres sont de plus en plus qualitatives.
- C'est riche, un vrai travail prospectif, de conception alimenté par des intervenants de qualité et des techniques d'animation dynamiques.
- RAS, toujours aussi bien organisé.
- Les échanges sont fluides et la co-construction efficace. Notre réseau produit en tirant partie de l'intelligence collective.
- Lieu top, équipe d'animation top, un réseau qui s'enrichit.
- Efficace, clair, adapté, cohérent.
- L'interaction est très importante merci.

Niveau 3 :

- Programme dense, le diversifier en lien avec les apports d'intervenants extérieurs.
- Toujours un plaisir de revoir les collègues du réseau, les productions d'ateliers++.
- Temps de parole des partenaires un peu long jeudi matin (données chiffrées trop longues).
- Rencontre toujours sympa mais pour moi pas hyper utile au quotidien vis-à-vis du temps passé alors qu'on est submergé de travail.

Ce que j'ai aimé et les découvertes que j'ai faites	Suggestions d'amélioration
Organisation générale. Enfin de vrais lieux d'accueil pour un séminaire d'entreprise. Table tournante du jeudi après-midi. Le temps d'évaluation d'Aude Labbe. Moments conviviaux jeudi soir.	Trop rapide vendredi matin. Moins de sujets abordés.
La qualité des résultats produits par les groupes de travail. La matinée mise en perspective/changement climatique tourisme. La qualité des structures de travail, d'accueil et d'hébergement. La qualité d'animation et de travail de Génope et Alpa Conseil.	Le cadrage, la rédaction des questions du world café. Peut-être un peu plus large mais elles ont certainement dû être beaucoup travaillées.
Prendre connaissance du travail des GT et de certaines initiatives, notamment celle du Luberon pour sensibiliser les élus et les socio-pro à la question du changement climatique.	
Le cadre, les lieux et hébergement et de réunion « luxueux », top ! Sortie nocturne : belle surprise musicale et historique. Échange fructueux.	Repas avec couverts et emballages jetables, quel dommage ! Presque choquant… et trois viandes au menu !
La chambre, le buffet, les lieux, les échanges. Les intervenants changement climatique ++, le format & timing, l'impression d'être arrivé à bien échanger sans frustration (au niveau du temps).	Les déchets du repas du jeudi midi.

Mode participatif des ateliers qui ont permis de vraies productions collectives. La qualité des interventions du vendredi matin.	Moins de « jetable » pour le repas du jeudi midi
Ambiance et émulation. Combiné travail/ détente découverte. Le concert dans l'église : un pur moment de lâcher prise.	Densité des programmes sur 1,5 jour. Alléger la partie « Financeurs » (chiffres, procédures...).
Les méthodes d'animation, les panoramas et visites, la richesse des échanges, de la matière capitalisée et utile, l'intelligence collective, la mobilisation de chacun, le renouvellement des groupes et de voir l'intérêt croissant et l'implication de tous.	Super accueil, super cadre, mais je préfère les salles plus conviviales. Le Majestic très formel, institutionnel. Bien de temps en temps mais pas tout le temps.
Cette première participation m'a permis de rencontrer les différents acteurs des EV et d'avoir des échanges sur leurs quotidien professionnel.	Je n'ai pas assez de recul mais j'ai trouvé plutôt positive cette façon de travailler en commun.
L'organisation générale, la richesse des échanges et la qualité des débats, le world café, l'accueil par nos hôtes.	
Je dirais que j'ai tout apprécié, très enrichissant. J'ai beaucoup apprécié le partage des ateliers et groupes de travail. Bravo pour l'animation de ces journées, bravo à l'AMO !	
Le réseau qui est nouveau pour moi ! Des restitutions riches des groupes de travail thématiques. Un appui entre les différents EV sur des thèmes similaires.	Plus de temps libre durant ces 2 jours pour échanger.
Échanges avec les collègues toujours très enrichissants. Découvertes : connaissances des partenaires financiers, présence de la préfecture de l'Isère apprécié et du Département 74 également. Accompagnement de Génope et Alpa Conseil très apprécié.	Programme toujours aussi dense mais comment faire autrement ?
Découvrir tout ce qui se passe en amont du dossier déposé en préfecture. L'engouement de chaque porteur de projet, quel qu'il soit. Les animations.	
Accueil au top : hébergement, animation de la soirée. Multiplicité des modes d'animation et des différents modes de travail : moins de monotonie et plus vivant, organisation, timing apprécié. Très beau territoire.	Repas du jeudi midi décevant, pas de légumes, beaucoup de déchets. Sonorisation des salles.
Les lieux, hébergement, salles et Majestic ! Pas de temps mort et beaucoup de mouvement. La visite de l'église de Cordon, la guide (topissime !) et le concert. Les échanges, la concrétisation d'outils. Les élus +++ impliqués du territoire Mont-Blanc.	Nos déchets plastiques.
J'ai aimé le format world café, productif, le lieu d'accueil, l'ambiance générale du groupe et la facilitation de communication entre les membres.	
La qualité de l'environnement de travail et de vie, le format des travaux collectifs.	Le manque de participation et questions lors du temps de présentation des thématiques. Laisser plus de temps pour les questions à l'issue des interventions. Comment donner plus la parole à la salle lors des plénières ?

La force du réseau, la convivialité, les infos pour la suite.	Trop d'infos.
Rythme de travail soutenu +++, contributions collectives concrètes, on avance !	Centralisation des lieux d'hébergement et des lieux de travail.
Les lieux et sujets, les interventions. J'ai adoré la visite de l'Église de Cordon.	Moins apprécié les repas, moins de traiteurs.
Méthodes d'animation et de co-construction, accueil, présence des acteurs clefs	On commence à être pas mal 😉
La richesse des échanges, les échanges et la proximité avec les instructrices FNADT et FEDER, que l'on ne côtoie pas en dehors des séminaires, un vrai +++++.	La soirée du jeudi : découverte des EV à travers les produits locaux.
Organisation, qualité des échanges, sortie en soirée, restitution du travail des ateliers	
Les productions des groupes après un an de travail. Le séminaire sur ces 2 jours : bravo pour l'organisation	Rester sur le lieu les 2 jours. Moins de points à l'ODJ, on a l'impression de courir après le temps à chaque fois !
Encore une fois des échanges dynamiques et où chacun participe à sa mesure.	
Bonne ambiance, constructif, les échanges, l'organisation par les AMO	Un seul lieu au lieu de 2. Eviter les déplacements inutiles et la perte de temps. Les repas buffet, plus de choix et de diversité.
J'ai l'impression d'un vrai réseau, temps de travail toujours bien organisé.	
L'échange était plus dynamique, peut-être plus de familiarité depuis la première fois.	Vidéos moins longues selon les sujets abordés.
Très bonne organisation, dynamisme des animateurs ! Enrichissement autour des échanges et groupes de travail.	
La restitution des actions conduites dans les groupes de travail l'année écoulée. Le world café +++. Bravo pour l'animation et l'organisation globale.	Temps un peu complexe en début de séminaire sur les fonds/finances. Journée un peu longue, Par contre, jour 2 témoignage trop succinct car peut-être trop nombreux. C'est dommage, on perd l'expertise. Acoustique dans la salle jour 1 mais vous n'y êtes pour rien.
Le site des échanges avec les EV. Logistique au top, le rythme.	Les repas. Le changement de lieu n'est pas forcément utile et n'apporte pas un plus.
La richesse des échanges et le caractère convivial.	Sélectionner quelques sujets forts et y consacrer du temps.
Boite à outils et mutualisation. Interventions extérieures, le Baroque !	Des interventions extérieures ciblées sur des thématiques ou des cas concrets de projets touristiques.
L'animation Génope Alpa Conseil, comme d'habitude… La découverte originale de la chapelle en soirée.	Le changement de lieu intéressant mais qui fait perdre du temps.

Les temps de travail courts qui s'enchainent mieux. Les restitutions des ateliers thématiques. Une implication /appropriation par chacun de plus en plus importante.	Les repas : celui du jeudi midi.
Richesse des échanges, écoute mutuelle, liberté de ton possible.	Temps du jeudi matin sur les chiffres, notamment, trop long. Privilégier 1 ou 2 thèmes de travail lors d'une rencontre de réseau.
L'esprit de travail, de collaboration. Chacun d'entre de vous. Les sujets abordés.	Je trouve que le programme du J2 aurait pu être plus « allégé » en basculant sur le J1. En gros, J1, le temps était cool, J2 « trop speed » alors que très intéressant. Les repas (rapport qualité/prix).
Les présentations d'Aude et ses vidéos même si elles sont un peu trop rapides.	Ne pas changer de lieux pendant les 2 jours. Route supplémentaire et gaz d'échappement en plus. Mauvais pour nous et perte de temps. Et pour l'environnement … alors que les financeurs (AuRA) veulent qu'on soit exemplaire. 2 jours deux fois par an, c'est beaucoup car EV n'est pas le seul réseau auquel on doit participer.
Valorisation des travaux des groupes de travail thématiques. Cadre convivial et mention spéciale pour la soirée à Cordon. Expression forte des territoires via des méthodes appropriées.	Problématique de la densité du programme avec les séquences juxtaposées (vendredi matin), qui ne permettent pas des échanges entre les intervenants et la salle. Ordonnancement des séquences du jeudi à revoir, cf. temps partenaires pourrait être basculé sur le soir et séquence évaluation le matin.

Les objectifs des sessions de formation ont-ils été atteints ?

	Oui	En partie	Non	Non réponse
Je me suis enrichi des actualités du réseau, des informations échangées avec les partenaires	35	5	/	/
Je me suis mieux approprié les travaux des différents groupes de travail	33	7	/	/
Je suis enrichi suite aux interventions des experts	24	13	2	1
J'ai passé un moment agréable et appris à mieux connaître les autres territoires Espaces Valléens et les partenaires	35	5	/	/
J'ai envie de plus m'impliquer dans le réseau	16	14	2	8

LES PARTICIPANTS

Pour les Espaces Valléens :

NOM	PRENOM	EV	STRUCTURE
AMAVET	Estelle	Espace Valléen Préalpes d'Azur	PNR des Préalpes d'Azur
BALESTRA	Catherine	Espace Valléen Chartreuse	PNR Chartreuse
BAUDIN	Jean-Noël	Espace Valléen Luberon	Parc naturel régional du Luberon
BOSC	Emmanuel	Espace Valléen Vercors	Parc Naturel Régional du Vercors
BOURGUE	Nicolas	Espace Valléen Ventoux	SMAEMV
CARMELLINO	Aude	Espace Valléen Champsaur-Valgaudemar	Office de tourisme Champsaur Valgaudemar
COURTIL	Luc	Espace Valléen Verdon	Parc naturel régional du Verdon
DE MONTMORILLON	Pierre	Espace Valléen Briançonnais	Communauté de Communes du Briançonnais
DUPONT	Benjamin	Espace Valléen Guillestrois Queyras	Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras
FORESTIER	Frank	Espace Valléen Riviera Française	Communauté de la Riviera Française
FORT	Nathalie	Espace Valléen Pays du Mont-Blanc	Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc
FORTOUL	Amandine	Espace Valléen Serre Ponçon Ubaye Durance	Pays Serre Ponçon Ubaye Durance
FRITZ	Louise	Espace valléen Maurienne Galibier	Communauté de communes Maurienne Galibier
GARGARI	Loïc	Espace Valléen Riviera Française	Communauté d'Agglomération de la Riviera Française
GRANDE	Maxime	Espace Valléen Oisans	Communauté de communes de l'Oisans
LACQUEMENT	Charles	Esapce Valléen Baronnies Provençales	Communauté de communes Baronnies Provençales
LAGARDE	Sophie	Espace Valléen Préalpes d'Azur	Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
LARDY	Sandra	Espace Valléen Haut-Chablais	Communauté de Communes du Haut-Chablais
LETINOIS	Laure	Espace Valléen Arlysère	Syndicat Mixte Arlysere

LUCAS	Valérie	Espace Valléen Belledonne	Espace Belledonne
MANSOURI	Christophe	Espace Valléen Valmorel Vallées d'Aigueblanche	Communauté de communes des Vallées d'Aigueblanche
MARCHÉ	Charline	Espace Valléen Oisans	Communauté de communes de l'Oisans
MAZET	Julie	Espace Valléen Buech Dévoluy	Communauté de Communes Buëch Dévoluy
MESLAND	Hélène	Espace Valléen Tarentaise Vanoise	APTV
NICOLS	Camille	Espace Valléen Tinée Vésubie	Métropole Nice Côte d'Azur
PHESO	Laurine	Espace Valléen Pays Sisteronnais Buech	Communauté de Commune du Sisteronais-Buëch
PINEL	Claire	Espace Valléen Arvan Villards	Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards
PRIVAT	Julie	Espace Valléen Ecrins	Communauté de Communes du Pays des Écrins
RAVANEL	Laëtitia	Espace Valléen Chamonix-Mont-Blanc	Communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc
REY	Delphine	Espace Valléen Chamonix-Mont-Blanc	Communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc
ROLLOIS	Anne-Claire	Espace Valléen Vallées d'Azur	Communauté de Communes Alpes d'Azur
TIBERGHIEN	Benoît	Espace Valléen des Bauges	PNR Bauges
VOGEL	Guillaume	Espace Valléen Oisans	Oisans Tourisme

Pour les partenaires et intervenants :

NOM	PRENOM	Fonction	STRUCTURE
ALLAND	Pierre	Consultant	Alpa Conseil
ALVAREZ	Irène	CREA	
AUDUC	Arnaud	Chargé de mission	Région Auvergne Rhône Alpes
BELHADJ	Saliha	Adjointe au chef de bureau de l'Aménagement des Territoires	Préfecture de l'Isère
BOURGUIGNON VIAL	Muriel	Chargée de mission	Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur
BOUTIER	Alexandra	Cheffe du service POIA	POIA - Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur
CHARDON	Evelyne	Conseil Départemental de la Haute-Savoie	Chargée de mission

CROUZET	Céline	Chargée de mission Montagne	Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme
FEYEUX	Cécile	Cheffe de projet	Région Auvergne Rhône Alpes
GENTY	Sandrine	Chargée de mission POIA	POIA - Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur
GEORGE	Emmanuelle	Directrice	IRSTEA
GINESTOU	Nils	Chargé de mission	Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur
GIRAULT	Delphine	Chargée de mission	Région Auvergne-Rhône-Alpes
GRANDJACQUES	Arnaud		Université de Savoie-Mont Blanc - Pôle Tourisme « Montagne Inventive »
GRAS	Chrystèle	Chargée de la CIMA	Préfecture de l'Isère
HUGEL HOLIS	Agnès	Responsable unité tourisme randonnée	Conseil Départemental de la Haute-Savoie
LABBE	Aude	Consultante	Alpa Conseil
LAINÉ	Marjorie	Chargée de mission tourisme	Région Auvergne Rhône Alpes
LE BLOA	Gaëlle	Médiatrice	Génope
LE GALL	Didier	Chef de service Montagne	Région Sud Provence Alpes Côte d'azur
MATHERON	Philippe	Commissaire de massif	CGET- Commissariat de massif des Alpes
PASCUAL	Emmanuelle	Chargée de projet	Génope
PEISEY-DELCLOS	Marie-Claude	Chargée de mission	CGET - Commissariat de massif des Alpes
PLAGNOL	Sandrine	Chargée de mission	
ROUARD	Annie	Directrice du pôle Tourisme « Montagne Inventive »	Université de Savoie-Mont Blanc

Les personnes excusées :

NOM	PRENOM	EV	STRUCTURE
ACHIN	Coralie	IRSTEA	
ALIBERT	Fanny	Espace Valléen Maurienne Galibier	Communauté de communes Maurienne Galibier
ALVIN	Anaïs	Espace Valléen Vallée des Aravis	Communauté de Communes des Vallées de Thônes
CHARLOT	Bruno	Sous-préfet	Sous-préfecture de Bonneville

COQUEL	Fabien	Espace Valléen Tinée Vésubie Métropole Nice Côte d'Azur	Métropole Nice Côte d'Azur
DRUART	Carole	Espace Valléen Matheysine	Communauté de communes de la Matheysine
GARCIA	Romain	Espaces Valléens Aqua Terra & Pays Durance Provence	Alpes Provence Agglomération
GRANET	Alice	Espace Valléen Alpes Provence Verdon	Communauté de communes Alpes Provence Verdon
GUILLÉ	Sandrine	Chargée de mission	Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur
MONGUILLON	Sandrine	Espace Valléen Gap Tallard Val de Durance	Communauté de communes du Tallard Barcillonette
RAFFORT	Solène	Espace Valléen Haute Maurienne Vanoise	CCHMV
SEWERYN	Coralie	Espace Valléen Pays Serre-Ponçon-Ubaye Durance	Pays S.U.D.
WENDLING	Armelle	Espace Valléen Oisans	Oisans Tourisme